

a&t

Dossier

*Espaces en mutation :*  
**friches.**  
*et ruines*



**Bureau d'études  
techniques bâtiment  
Tous corps d'état**

- Structures
- Fluides / Environnement
- Electricité /SSI
- Voierie Réseaux Divers
- Cuisines Collectives
- Economie de la construction
- OPC
- BIM



CLERMONT-FD • TOULOUSE • ANNECY • LYON



**Nos ingénieurs  
sont prêts à veiller  
jusqu'au bout  
de la nuit pour que  
vos projets  
voient le jour**

10, rue Becquerel - 63110 Beaumont  
contact@euclid-fr.com  
Tél. : 04 73 26 79 60

MEDIAFIX

[www.euclid-fr.com](http://www.euclid-fr.com)



**[E]PURE**  
créateur d'immobilier professionnel

EPURE, promoteur immobilier d'entreprise passionné, mobilise des expertises intégrées et complémentaires pour conduire diverses opérations immobilières sur l'ensemble du territoire national : immeubles de bureaux, commerces, résidentiels ou locaux d'activités.

Notre ambition : vous accompagner dans votre projet immobilier, de la définition de vos besoins à la livraison clé en main.



04 73 32 14 08 - 17 allée Alan Turing - 63170 Aubière  
[www.epure-immo.fr](http://www.epure-immo.fr)



# EDF partenaire des solutions de mobilité électrique

L'arrivée massive des véhicules électriques rechargeables est aujourd'hui une certitude en France et en Europe. On attend entre 7 à 16 millions de véhicules d'ici 2035 en France, pour un parc automobile global d'environ 38 millions de véhicules aujourd'hui. La mobilité électrique est en marche et EDF, ses experts et sa filiale IZIVIA sont là pour vous accompagner.



## Neutralité carbone et mobilité électrique

La réduction de la pollution de l'air en ville et de ses impacts sur la santé est un enjeu majeur. La Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC), adoptée en avril 2020, vise la réduction de 28% des émissions du secteur des transports en 2030 par rapport à 2015 et sa **décarbonation complète en 2050**.

L'électrification de l'ensemble des moyens de transport, à l'aide de **solutions de mobilité électrique, est une réponse prioritaire à ces défis**. L'électricité représente la première source d'énergie sans émission de CO2 disponible dans des volumes suffisants pour répondre à ces enjeux. **L'arrivée massive des véhicules électriques rechargeables, soutenue par les pouvoirs publics, est maintenant une certitude en France et en Europe**. Plus de 300 000 VE et VHR (véhicules 100% électriques et hybrides rechargeables) circulent déjà en France. Dans un marché automobile à la baisse, les ventes annuelles de ces véhicules continuent de progresser avec une part de marché de plus de 7 % sur les deux premiers mois de 2020. L'application des normes contraignantes imposées par l'Europe aux constructeurs automobiles depuis le 1er janvier 2020, devrait accélérer cette tendance. Ainsi, le parc de VE/VHR pourrait atteindre **entre 7 à 16 millions de véhicules d'ici 2035** en France (pour un parc automobile global aujourd'hui d'environ 38 millions de véhicules).

## Des aides financières conséquentes

En réponse à la crise sanitaire, le gouvernement a annoncé en mai dernier un **plan d'ampleur de soutien à la filière automobile**. Ce plan inclut notamment le renforcement des aides existantes pour les véhicules électriques, afin d'accélérer la transition énergétique de ce secteur. En complément de ces aides, le Programme ADVENIR permettra de **financer jusqu'à 40% de l'installation des bornes de recharges**. Des évolutions sur ce programme sont attendues d'ici la fin de l'année. Ces mesures incitatives s'accompagnent de réglementations issues de la Loi d'Orientation des Mobilités et prévoient, dans les années à venir, d'une part **l'obligation d'équipement des parkings privés et publics en bornes de recharge** et d'autre part le passage progressif des flottes d'entreprises et de collectivités à une mobilité à faible émission. Les projets de construction neuf sont quant à eux soumis à une réglementation plus stricte qui prévoit dès mars 2021 une obligation de pré-équipement à hauteur de **20% des places de parking**.



## Un partenaire pour vous accompagner

C'est donc **le bon moment pour se lancer dans un projet de mobilité électrique**, afin de profiter de ces aides, limitées dans le temps, tout en anticipant les obligations réglementaires à venir. Fidèles à leurs valeurs d'innovation et de responsabilité, **les équipes d'EDF Entreprises se mobilisent pour accompagner leurs clients** à la suite de cette période inédite.

L'intégration d'Infrastructure de Recharge pour Véhicules Électriques (IRVE) sur un parking ou dans le cadre de projets de construction neuf soulève beaucoup de questions et peut se révéler complexe tout comme l'électrification d'une flotte de véhicules. **Les équipes d'experts du Groupe EDF et sa filiale IZIVIA peuvent apporter un accompagnement sur l'ensemble du projet** avec une réponse technique et économique adaptée.

Ainsi, EDF Entreprises, propose à ses clients, une aide en amont au bon dimensionnement des IRVE et la mise en place de système de gestion de puissance, pour optimiser les besoins de raccordement et éviter des coûts de renforcement de réseau électrique. Le montage du dossier ADVENIR est également pris en charge et peut être accompagné de solutions de financement pour lisser les coûts du projet sur la durée. Enfin, **une gamme complète de services** autour de la borne de recharge permettra au client de superviser, exploiter et monétiser son parc. Le **pass IZIVIA** assurera un accès à la fois aux IRVE sur le site du client et en itinérance, à l'ensemble du réseau de bornes, comptant plus de 100 000 points de charge en France et en Europe.

EDF SA  
22-30, avenue de Wagram  
75382 Paris cedex 08  
Capital de 1 525 484 813 euros  
552 081 317 R.C.S Paris

Direction commerciale  
Auvergne Rhône-Alpes

196 Avenue Thiers  
69461 Lyon cedex 06

Pour plus de renseignements,  
contactez-nous :  
[mobilite-electrique-dc-aura@edf.fr](mailto:mobilite-electrique-dc-aura@edf.fr)  
04.69.65.63.09

L'énergie est notre avenir, économisons-la !







**ENSEMBLE CONSTRUISONS VOS PROJETS**

**2 Allée Alan Turing  
63178 AUBIERE  
Tel: 04.73.28.77.77**

**[www.dumezauvergne.fr](http://www.dumezauvergne.fr)**



**ROUCHY**  
Vous accueille au 18 rue Louis-Blériot



**à Clermont-Ferrand**

**ROUCHY** a ouvert le 18 novembre sa nouvelle Expo et vous reçoit du lundi au samedi pour vous présenter toutes les tendances du marché du Carrelage, de la Salle de bains du Chauffage et de la Climatisation.

Dans un espace de 1500 m2 entièrement dédié à la mise en situation des produits, vous pourrez découvrir les dernières nouveautés et apprécier les conseils avisés de nos collaborateurs.

Plus moderne et spacieux ce nouvel espace vous permettra de visualiser les carreaux de très grands formats dans des conditions idéales, vous trouverez également toute une présentation pour aménager vos extérieurs avec notre gamme complète de carreaux forte épaisseur.

A découvrir également, un espace dédié aux architectes et aux prescripteurs, avec à leur disposition, des échantillons de matériaux pour concevoir leur projet (Matériauteque).

Un large choix d'agencements de salle de bains, des harmonies de formes et de couleurs et une diversité de variété dans les matériaux vous donneront les bonnes idées pour la réalisation de vos espaces de confort et de bien être dans votre habitat.

**18 rue Louis-Blériot - ZI du Brézet - 63000 Clermont-Ferrand  
04 73 98 70 70 - [www.rouchy.fr](http://www.rouchy.fr)**

Moulins - Montluçon - Vichy - Clermont-Ferrand - Issoire - Aurillac - Le Puy-en-Velay - Rodez





© atelier png



© CFC



© Luc Boegly - Sergio Grazia

## « Le monde d'après »

« le monde de demain », « l'après COVID », ne doivent pas nous faire oublier hier et aujourd'hui.

Depuis des années notre profession se mobilise pour alerter, exprimer, proposer, expérimenter, innover et mettre en avant tout ce qui aujourd'hui doit primer dans la gestion de cette après crise sanitaire.

Une nouvelle fois nous voulons dire attention aux mauvaises décisions. L'urgence économique ne peut pas et ne doit pas prendre l'ascendant sur l'urgence sociétale et environnementale que nous défendons depuis des années.

Nous ne devons surtout pas nous affranchir des règles et des engagements écologiques pris avant mars 2020. Bien au contraire cet épisode doit être l'opportunité de reconquérir la qualité de vie, de revitaliser l'ensemble des territoires et plus particulièrement des territoires non-métropolitains.

La société tout entière, citoyens, élus, forces économiques, doivent répondre clairement à la question de l'urbanisation et de l'équilibre socio-économique de nos régions. Nous devons repenser les zones commerciales, revoir nos entrées de communes, nos lotissements et surtout réinvestir nos cœurs de villes. Nous ne pouvons nous satisfaire de cette culture de l'étalement urbain monofonctionnel, de cette incessante pensée en silo qui gaspille et sclérose la vie sociétale. Nous devons créer de nouveaux usages, donner de la mixité de fonctions à nos projets pour que vivent nos territoires.

Ces quelques semaines de confinement ont démontré l'importance du logement pour la société. Nous devons aujourd'hui l'analyser pour contrecarrer ses manques et améliorer ses qualités. Le logement est un lieu source d'épanouissement de la vie familiale mais c'est aussi un lieu de détente, d'études et de travail. Élément moteur de l'urbanisme et de la construction, nous devons le faire évoluer, le réinventer.

N'oublions pas non plus l'urgence de la rénovation et de la réhabilitation de notre patrimoine existant. Privilégions la réversibilité de nos constructions et anticipons la flexibilité de leurs usages.

Finances, programmes, conceptions et constructions doivent favoriser les circuits courts, le réemploi, l'utilisation de matériaux sains issus de nos filières territoriales. Nous devons préserver la santé de tous, producteurs, compagnons et usagers permettant dans un même temps le développement d'une économie locale.

Bref, le monde d'après n'est rien d'autre que ce que nous disions hier.

Dès aujourd'hui tous ensemble, élevons notre niveau d'exigence et prenons de la hauteur pour avoir une vision concrète et ambitieuse de long terme.

**Bruno REYNE,**

Président de l'Ordre des architectes d'Auvergne-Rhône-Alpes



### 6 PROFESSION ARCHITECTE

Futures élections ordinales : Devenez un acteur de l'Ordre, rejoignez votre conseil régional  
La Biennale du Réseau des Maisons de l'Architecture 2020  
Erratum : palmarès Valeurs d'exemples 2019  
Lacharrette - ENSACF  
Diplômé(e) en architecture et... rédacteur(trice) :  
Anne Rolland et Nicolas Pissis

### 13 ACTUS

Les actualités de ce numéro sont d'une grande diversité : des plus habituelles comme la construction d'un gymnase, d'une salle des fêtes ou la reconversion de bureaux; aux plus atypiques avec la transformation d'une église, la revalorisation d'un fort et la réalisation d'une centrale hydroélectrique.

### 27 DOSSIER

Des ruines aux friches, en passant par l'urbanisme transitoire, ce dossier nous transporte dans le temps. Redonner vie ou transformer leurs fonctions, tel est l'apanage de la mutation.

### 37 PATRIMOINE

La restauration du théâtre antique de Vienne.

### 38 HABITER AUTREMENT

La nouvelle vie des toits, la Tour Panache à Grenoble par la Maison Édouard François.

### 40 LIVRES

Dans ce numéro 74, trois livres sont à l'honneur :  
« Architectures remarquables du xx<sup>e</sup> siècle en Auvergne », C. Laurent  
« Je ne suis pas une femme architecte, je suis architecte », J. Hall  
« Habiter les ruines », O. Darmon

## ARCHITECTURES & TERRITOIRES

ÉDITION : Ordre des architectes Auvergne-Rhône-Alpes - 7, rue Duhamel - 69002 Lyon - Tél. 04 78 29 09 26 - Mail : revue@architectes-ara.org ou communication@architectes-ara.org - www.architectes.org/auvergne-rhone-alpes DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Bruno Reyne RÉDACTRICE EN CHEF : Anne Montrieux COMITÉ DE RÉDACTION : Vincent Brugerolles, Caroline Girard, Guillaume Laval, Joëlle Lechuga, Damien Plessis et Claire Serin. RÉDACTION : Nicolas Pissis (NP) et Anne Rolland (AR) RÉGIE PUBLICITAIRE : Projective groupe - Christian de la Brosse, tél. 04 73 93 30 37 - regiepub@projective-groupe.fr CONCEPTION GRAPHIQUE ET RÉALISATION : Oxygène - www.oxygene-graphisme.com IMPRESSION : Decombat PHOTO DE COUVERTURE : Transformation d'une église en centre d'art à Ugine (73), Lis & Daneau architectes / © Iris Rodet - Dépôt légal 3<sup>e</sup> trimestre 2020 - ISSN : 1240-2486



Futures élections ordinales

# Devenez un acteur de l'Ordre, rejoignez votre conseil régional

Suite à la période de crise sanitaire liée au COVID-19, le Conseil d'Etat a été dans l'obligation de reporter les élections ordinales prévues initialement en septembre au début de l'année prochaine. Douze sièges sont à pourvoir afin de renouveler par moitié le Conseil régional. Vous êtes architecte mais le rôle de l'Ordre vous semble encore flou ? Vous souhaitez connaître les missions des conseillères et conseillers de l'Ordre ? Cet article vous permettra d'en savoir plus et de mieux comprendre les enjeux de ces élections, l'importance de voter et de se présenter.

L'Ordre des architectes se compose de 17 Conseils régionaux, correspondant aux 13 régions administratives de la France métropolitaine et aux 4 départements d'outre-mer, et d'un Conseil national.

Les dernières élections de 2017 ont scellé la fusion des deux Conseils régionaux de l'Ordre des architectes. En 2021, le CROA Auvergne-Rhône-Alpes comptera 24 conseillers pour une population d'environ 3 700 architectes répartis sur 12 départements. Les conseillers sont élus pour 6 ans au suffrage direct par les architectes inscrits au Tableau régional. Le Conseil est renouvelé par moitié tous les 3 ans.

L'Ordre Auvergne-Rhône-Alpes a son siège à Lyon et une antenne à Clermont Ferrand.

En déclarant l'architecture d'intérêt public par la loi du 3 janvier 1977, le législateur a confié à l'Ordre une mission de service public, celle de **se porter garant de cet intérêt public que constitue l'architecture**. L'Ordre veille donc à l'organisation de la profession d'architecte.

## Les missions régaliennes de l'Ordre

Les Conseils régionaux ont notamment pour mission :

- d'assurer la tenue du Tableau régional des architectes afin de protéger et de contrôler le titre d'architecte ;
- de garantir le respect des règles déontologiques et la discipline de la profession ;
- de procéder au contrôle des formes juridiques et modalités d'exercice de la profession, notamment en matière d'assurance civile professionnelle obligatoire ;
- d'organiser des conciliations en cas de conflit entre architectes ou entre architectes et maîtres d'ouvrage ;
- d'agir en justice en vue de la protection du titre d'architecte, mais aussi en cas d'infraction aux règles du code de l'urbanisme et des marchés publics ;
- de représenter et promouvoir la profession auprès des pouvoirs publics régionaux.

Le Conseil national coordonne les actions des Conseils régionaux et contribue à leur information. Il représente la profession auprès des pouvoirs publics nationaux ainsi que des instances européennes et internationales.

## Actions et missions des conseillers

### Pour la formation des architectes.

L'Ordre participe à l'organisation de l'enseignement de l'architecture. Les Conseils régionaux participent ainsi aux jurys HMONP (Habilitation à la maîtrise d'œuvre en nom propre) des écoles nationales supérieures d'architecture et à leurs conseils d'administration.

Par ailleurs, les Conseils régionaux participent à l'organisation de la formation permanente des architectes en coopération avec les autres acteurs de la formation. Afin de permettre aux architectes de répondre à leur obligation déontologique en matière de formation continue, l'Ordre a créé un dispositif d'encadrement pour les guider dans leur parcours de formation. Entre autres, le CROA Auvergne-Rhône-Alpes édite chaque année un guide papier et numérique diffusé auprès de l'ensemble des architectes de la région afin de présenter une offre large et exhaustive de formation dispensée par les organismes existants sur le territoire.

À l'occasion des conseils en région, l'Ordre Auvergne-Rhône-Alpes propose des conférences « 11/13 » à destination des architectes. Un moment d'échanges qui permet de contribuer aux heures de formation complémentaire.

### Pour la promotion de la qualité et la diffusion de la culture architecturale.

L'Ordre régional participe :

- aux actions pédagogiques menées en milieu scolaire et aux conseils d'orientation ;
- à la sensibilisation voire la formation des élus locaux aux grands enjeux de la profession, en partenariat avec l'Association des Maires de France (AMF) ;
- à la communication sur le métier et la qualité architecturale auprès des architectes et du grand public. Pour ce faire, l'Ordre dispose du site architectes.org qui se décline dans chaque région.

Le Conseil régional édite et participe à la rédaction de la revue Architectures & Territoires avec un comité de rédaction indépendant, participe à des événements organisés par ou avec nos partenaires (ENSA, CAUE, Maisons de l'Architecture, Villes et Pays d'arts et d'histoire), aux Journées



© CROA-ARA

Le Conseil actuel.

Nationales de l'Architecture organisée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et le CNOA ou encore relaie l'information architecturale et locale via différents canaux : mail, Facebook, LinkedIn, Twitter, site internet et brochures.

#### Pour la promotion du métier d'architecte.

Le Conseil régional :

- apporte assistance et conseils juridiques aux architectes et maîtres d'ouvrage de la région ;
- organise des journées d'information et des points rencontres avec les architectes et les maîtres d'ouvrage intéressés ;
- participe à la mise au point des chartes de partenariat avec les maîtres d'ouvrage publics et autres organismes institutionnels de la région (promoteurs, collectivités locales, bailleurs sociaux, etc.) ;
- organise une veille des marchés publics de la région et, le cas échéant, tient un observatoire des marchés publics ;
- participe au service d'entraide des architectes en difficulté ;
- participe à la promotion du métier par des actions de communication régionale (débat, colloques, JNArchi, etc.).

#### Se présenter et voter

Tout ce travail de contrôle et de défense du droit à l'architecture ne doit pas faire oublier la dimension régionale, locale, de notre présence sur le territoire. Il est important que le futur conseil soit le reflet de cette grande région et de sa diversité. Pour assurer une bonne représentativité de la profession, conserver du lien avec les institutions et les collectivités locales il faut pouvoir élire des conseillers de tous les départements.

Devenir conseiller de l'Ordre est une réelle expérience qui vous permettra de mieux comprendre l'importance de cette institution, d'être un acteur des débats et échanges, de participer à des actions concrètes qui défendent l'intérêt public de l'architecture et d'accompagner les architectes de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

#### Vous avez des questions ? Vous souhaitez en savoir plus ?

Contactez-nous par mail à [elections@architectes-ara.org](mailto:elections@architectes-ara.org)

## L'ORDRE RÉGIONAL S'ENGAGE DANS LE PLAN RÉGIONAL SANTÉ AU TRAVAIL

Art. 1 de la loi sur l'Architecture : « L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public. » Porteur de cet engagement, l'Ordre des architectes, sollicité par la DIRRECTE<sup>1</sup>, travaille en partenariat avec celle-ci, les Écoles nationales supérieures d'architecture, l'Université de Lyon, la FFB, la CARSAT, l'OPPBT et l'ENTPE pour sensibiliser les architectes à la sécurité et la santé pendant la vie du bâtiment, dès sa conception. Les architectes placent l'humain au cœur de leur mission. Participer à l'amélioration des conditions de travail et à la suppression des risques professionnels est une évidence.

Toujours dans cette logique, à l'occasion d'une réunion de Conseil du CROA Auvergne-Rhône-Alpes au Puy-en-Velay (43) le 21 octobre 2019, une conférence de deux heures avait été animée par la DIRECCTE ARA sur le thème « Concevoir sa maintenance » afin de sensibiliser les architectes

à prendre en compte, dès la conception, la prévention des risques liés à la construction et à la maintenance des bâtiments.

#### « Prenez date »

#### Conférence « De la conception à l'usage : co-construire la santé et la sécurité dans le bâtiment »

Le mardi 13 octobre 2020 à 17h dans l'amphithéâtre de la FFB à Lyon, 23 avenue Condorcet - 69100 Villeurbanne.



<sup>1</sup> Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

# TOUS POUR L'ARCHITECTURE!

La 5<sup>e</sup> biennale du Réseau des maisons de l'architecture se tiendra à Clermont-Ferrand du 20 au 22 novembre 2020.

**C**et automne, le Réseau des maisons de l'architecture organise sa cinquième biennale à Clermont-Ferrand, en collaboration avec la Maison de l'architecture Auvergne.

Du vendredi 20 au dimanche 22 novembre 2020, la ville revêtira les couleurs de l'architecture et sera le théâtre de nombreuses animations : expositions, conférences, ateliers, projections et balades.

Trois jours de festivités ouvertes à tous pour rappeler l'importance de l'architecture dans notre quotidien, valoriser ses composantes culturelles et patrimoniales autant que les enjeux démocratiques, écologiques et sociaux liés à la fabrication de nos cadres de vie. Cette biennale sera également l'occasion de mettre en lumière le dynamisme architectural de la métropole Clermontoise.

En lien avec les acteurs culturels du territoire, ces événements se dérouleront dans quatre lieux remarquables de Clermont-Ferrand : la Comédie de Clermont, scène nationale, la salle Gilbert Gaillard, l'ancienne prison de la ville et l'emblématique Place de Jaude.

Plus qu'aux seuls architectes et amateurs d'architecture, cette fête de l'architecture a l'ambition de s'adresser à tous les publics.



## Au programme (non définitif) :

### Exposition « Un bâtiment, combien de vies? »

Présentation de la version clermontoise de l'exposition « Un bâtiment, combien de vies? » de la Cité de l'Architecture et du Patrimoine

### Tables rondes et conférences, en présence d'Eduardo Souto de Moura

Une journée dédiée à des présentations, discussions, projections autour de la thématique « appropriation / réappropriation ». En clôture de la journée de table ronde, discussion entre Eduardo Souto de Moura et ses invités.

### Visites et déambulation

Découverte de la ville et son architecture sous différents formats (visites de chantier) avec diverses animations. Parcours architecturaux dans la ville en partenariat avec le CAUE.

### Projections

L'architecture en films, dans tous les formats et pour tous les publics

### Exposition « jeune public »

Restitution d'actions pédagogiques sur l'architecture, menées dans les classes. Expositions autour de l'architecture dans les lieux partenaires de la biennale, notamment le centre photographique Fontfreyde et le centre mille formes

### Mais aussi

Remise du 5<sup>e</sup> Grand Prix La Tuile Terre cuite Architendance, bal populaire, diffusion d'une radio éphémère en direct de la biennale, visites, expositions, ateliers pédagogiques, rencontres, etc.



# ERRATUM : PALMARES VALEURS D'EXEMPLES 2019

Dans la rubrique « Profession Architecte » du dernier numéro de la revue Architectures & Territoires (a&t n°73), pages 10 et 11, un article était consacré au Palmarès Valeurs d'Exemples 2019.

Une erreur est survenue dans la transmission des informations et a eu pour conséquence de ne pas citer le nom des architectes lauréats. Notre relecture a été défailante puisque nous n'avons pas été en mesure de constater cet oubli.

L'ensemble du comité de rédaction est conscient de cette erreur qui ne permet pas de faire valoir le travail de l'architecte, l'importance de son rôle dans la réalisation de ces projets primés et, plus largement, la mise en valeur de la profession.

Le comité de rédaction assume pleinement cet impair et présente ses sincères excuses aux architectes, aux destinataires de la revue et à l'ensemble de la profession. Afin de mettre en lumière l'identité de la maîtrise d'œuvre de ces projets, nous republions les 9 lauréats ci-dessous.



La Mécanique du bourg - Sauxillanges (63)  
Maîtrise d'œuvre :  
**association Le Pari des mutations urbaines**  
Lauréat catégorie « Réalisation d'urbanisme et/ou de paysage »



Aménagement des ruelles  
du centre ancien - Châtillon-en-Diois (26)  
Maîtrise d'œuvre : **Diedre Études,**  
**et Cécile Paris, paysagiste dplg**  
Lauréat catégorie moins de 2 000 habitants »



Groupe scolaire les Vents blancs - Reignier-Esery (74)  
Maîtrise d'œuvre : **Composite architectes**  
Lauréat catégorie « Construction publique et lieu de travail : construction neuve »



Îlot 5D – Résidence pour étudiants  
et jeunes actifs - La Duchère, Lyon (69)  
Maîtrise d'œuvre : **Vera et associés, architectes**  
Lauréat catégorie « Habitat groupé et collectif : construction  
neuve »



Réhabilitation de sept logements - Thiers (63)  
Maîtrise d'œuvre :  
**ACA architecte et associés + Dominique Gendre**  
Lauréat catégorie « Habitat groupé et collectif : rénovation »



La Closerie des Allys - Viuz-en-Sallaz (74)  
Maîtrise d'œuvre : **Catherine Boidevaix, architecte**  
Lauréat catégorie « Habitat groupé et collectif : construction neuve »



Extension d'une maison - Rillieux-la-pape (69)  
Maîtrise d'œuvre : **Kilinc architecture**  
Lauréat catégorie « Habitat individuel »

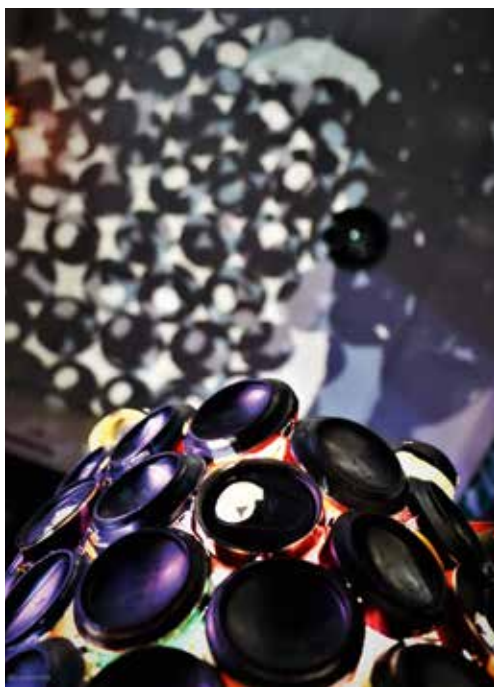


La Passerelle - Trévoux (01)  
Maîtrise d'œuvre : **Vurpas architectes**  
Lauréat catégorie « Construction publique et lieu de travail :  
rénovation »



Art, nature et paysage au parc départemental de Lorient - Montléger (26)  
Maîtrise d'œuvre : **agence Base Paysage + Collectif Dérive  
+ A et cetera + Jeanne Aimé-Sintès**  
Lauréat Catégorie « Espace public et aménagement paysager –  
Commune de plus de 2 000 habitants »

## LACHARETTE, UNE ASSOCIATION ÉTUDIANTE PRÔNANT LE RÉEMPLOI



Avez-vous déjà entendu parler de Lacharette ?

Non pas cette nuit blanche de travail par laquelle beaucoup d'architectes, étudiants, enseignants sont passés. Nous parlons ici de l'association étudiante commune aux ENSA de Lyon, Saint-Étienne, Grenoble et Clermont-Ferrand.

Vieille de 10 ans, elle voit le jour dans le but de réunir les étudiants des quatre coins de la région Auvergne-Rhône-Alpes afin d'inciter le partage de connaissances lors d'un workshop de 2 jours. Ayant lieu chaque année courant mars, un matériau est mis à l'honneur afin de promouvoir son recyclage et son réemploi dans des structures déclinant ses capacités techniques et esthétiques.

En cette édition anniversaire, la canette d'aluminium envahit l'espace EVE (Espace vie

étudiante) de l'Université de Grenoble, salle mise à la disposition des workshoppers par l'association du même nom.

Intégrant la conférence d'un artiste local, Patrice Raffin, spécialiste de ce matériau, les étudiants ont toutes les cartes en main pour tenter de gagner l'un des trois prix mis en jeu : le prix Structure, le prix Lumières et le prix Coup de cœur du jury.

Cette année, Jim Prunier, architecte ancien membre de l'association, Patrice Raffin, artiste-sculpteur, ainsi que Lydie Jomain, architecte et membre de l'Ordre des architectes, prenaient part au jury afin de décerner ces récompenses ; en ajoutant exceptionnellement un prix d'Honneur architectural. Cette situation inattendue permettait ainsi de saluer l'assiduité des

participants ainsi que leur travail de qualité.

L'atmosphère festive et ludique anime l'intérêt porté par les étudiants année après année.

Aussi, l'encadrement assuré par les bénévoles de l'association permet le déroulement de l'ensemble de l'évènement dans de bonnes conditions. Mettant à disposition le matériel nécessaire, aussi bien pour traiter le matériau que pour mettre en scène le travail réalisé, les moyens colossaux déployés favorisent la production massive de dispositifs comme de matière grise.

Faire réfléchir sur l'emploi d'un matériau destiné à la poubelle et stimuler la création architecturale et artistique des participants, voilà les secrets du succès qui assurent la pérennité de l'association étudiante Lacharette !



### Appel à projets

La revue **Architectures & Territoires** (a&t) vous donne l'occasion de présenter votre savoir-faire, vos projets de toute échelle, à la ville, à la campagne.

Dans la **rubrique « Actu »**, nous présentons des projets livrés depuis moins de 18 mois, construits dans les 12 départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Afin d'alimenter cette rubrique et de pouvoir présenter l'actualité architecturale sur l'ensemble du territoire, nous avons besoin de vos contributions.

Pour la **rubrique « Dossier »**, vous pouvez nous envoyer vos contributions sur les sujets suivants :

- « Collectifs d'architectes, une nouvelle pratique apparaît » ;
- « Travailler chez soi » (espace de travail, d'architecte ou non) ;
- « Bâtir son agence » (vous avez construit les locaux de votre agence).

L'envoi de vos projets se fait sous forme d'une fiche de référence, accompagnée de photos de qualité professionnelle. La fiche indiquera le nom du maître d'ouvrage, le budget du projet, l'année de réalisation et de livraison ainsi que la surface.

Les contributions sont à envoyer au plus tard le 4 septembre 2020 par mail à l'adresse : [revue@architectes-ara.org](mailto:revue@architectes-ara.org). Merci de nous indiquer pour quelle(s) rubrique(s) votre ou vos projets sont destinés : actu ou dossier (merci de préciser le thème).

Le comité de rédaction étudiera avec plaisir et grand intérêt toutes les informations que vous lui proposerez.

Au plaisir de recevoir vos projets.

Le Comité de rédaction



Anne Rolland

## « LA COMMUNICATION, UN FORMIDABLE OUTIL DE PÉDAGOGIE DE L'ARCHITECTURE »



© Thibaud de Rohan-Chabot

J'ai conscience d'avoir eu un parcours parfaitement atypique en exerçant trois métiers aussi différents que passionnants.

Je suis diplômée de l'École nationale d'architecture de Lyon et de l'Institut d'urbanisme de Lyon II. J'ai donc commencé ma vie professionnelle classiquement dans une agence où j'ai appris beaucoup. Une situation économique imprévue et d'une grande brutalité m'a contrainte à la reconversion et j'ai eu la chance de prendre la direction de la librairie Le Moniteur qui venait d'ouvrir à Lyon.

Je suis devenue libraire, avec enthousiasme. C'était une source permanente de connaissances, de rencontres et d'échanges, avec, en prime, la vie au sein d'un groupe de presse et d'édition spécialisées dans tous les domaines qui nous concernent : l'architecture, la construction, le paysage, l'urbanisme, le design et tant encore. Il y a dix ans, la fermeture de la librairie m'engageait à commencer ma troisième vie professionnelle.

Consciente du besoin des concepteurs d'être accompagnés dans la communication de leur travail, j'ai créé l'agence Anne Rolland aR. Les architectes n'ont pas encore de véritable culture de la communication. Certains la considèrent encore comme un gros mot. Pourtant, il est tellement important de faire connaître les projets, les nouvelles pratiques, parler d'architecture entre nous mais aussi auprès de tous, trouver les mots justes pour valoriser les créations et faire résonner les lieux. C'est un formidable outil de pédagogie de l'architecture.

Quand je parle de communication,

j'évoque la communication avec la presse, le travail sur les outils de communication : book, site, plaquette, réseaux sociaux, les projets d'édition autour d'une monographie d'agence ou de projet, des visites de chantier, le commissariat d'expositions, l'animation de conférences, la formation...

Depuis dix ans, j'ai rencontré et accompagné beaucoup d'équipes, travaillé aussi avec les institutionnels autour de projets de médiation, avec les maîtres d'ouvrages publics et privés, avec des spécialistes mais aussi des usagers, dans l'objectif toujours grandissant de dialogue et de transmission. Parler d'architecture!

Aujourd'hui, j'ai la chance de partager cette aventure avec ma fille Alice qui est basée à Paris. Dans un dialogue permanent, nous réfléchissons à imaginer et offrir de nouvelles propositions aux concepteurs. C'est un cercle vertueux !

Nicolas Pissis

## « LA MISE EN LUMIÈRE DE NOTRE PATRIMOINE ARCHITECTURAL »

Diplômé de l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand, en juin 2000, je travaille depuis une quinzaine d'années comme responsable technique dans une entreprise spécialisée dans la menuiserie aluminium et la fermeture. C'est une activité professionnelle proche du terrain, rigoureuse et enrichissante.

Depuis 2002, en tant que correspondant local de presse, je rends compte de la vie de différentes communes de l'arrondissement de Thiers pour le quotidien La Montagne et l'hebdomadaire La Gazette. La rédaction d'articles pour la revue a&t est venue naturellement compléter cette activité extraprofessionnelle.

Passionné par la photographie, je réalise aussi un travail personnel sous la forme d'une série intitulée « La ruralité autrement ». Le premier reportage, « #1, à domicile » était consacré aux aides à domicile en milieu rural. Ce travail a été exposé au siège de Logidôme avec l'association Sténopé, en octobre 2015, ainsi qu'au palais des congrès de Vichy à

l'occasion d'un congrès Adessadomicile en juin 2016. Le cinquième volet, « #5, les conscients », toujours en cours, est consacré à l'agriculture raisonnée et a fait l'objet d'une résidence d'artistes à Puy d'eau en Haute-Vienne chez les Polyculteurs et d'une exposition à l'Irrésistible Fraternité en avril 2019 suivie d'une autre exposition au jardin d'hiver de la BFM de Limoges en octobre 2019.

En tant que rédacteur pour la revue a&t, j'accompagne les choix du comité de rédaction avec beaucoup d'enthousiasme et de curiosité.

Les plans, les coupes et les détails me sont évidemment familiers. Mais au-delà de la simple lecture de ces projets, mes études d'architecture me permettent de retranscrire les différents aspects d'une réalisation qu'ils soient par exemple techniques : structure, matériaux ou relevant de la représentation : proportion, volumétrie...

Ma formation est aussi une aide précieuse pour comprendre le cheminement des architectes face à un contexte (urbain,



© Louise Pissis

historique ou autre) et un programme. Enfin, mon expérience en termes d'images m'amène à sélectionner les visuels (photographies, dessins) qui servent à illustrer ces pages.



# Conception Promotion Gestion

## La performance en immobilier d'entreprise



Holding patrimoniale qui regroupe trois sociétés intervenant en immobilier d'entreprise

### R3i MAÎTRISE D'ŒUVRE DE RÉALISATION

Depuis 1993 à Clermont-Ferrand. S'appuie sur un bureau d'étude pluridisciplinaire intégré  
Trois Filiales : R3i Ouest à BRIVE (19) - R3i Lyon à DARDILLY (69) - R3i Sud à SALON-de-PROVENCE (13)  
Au total 45 collaborateurs au service d'un rayonnement national



### R3i PROMOTION

Gestion des implantations, choix des terrains, acquisition et portage des projets pour le compte des clients, contrats de VEFA ou BEFA



### Sofic SOCIÉTÉ FONCIÈRE D'INVESTISSEMENT CLERMONTOISE

Réalisation de locaux, mise en location pour ses clients et gestion du parc immobilier du groupe





# les actus





© atelier PNG

## Revalorisation touristique du fort l'Écluse à Léaz, atelier png

# Le gabion, version verticale

**Situé sur la commune de Léaz, le fort l'Écluse est un ouvrage militaire fortifié construit entre le XVII<sup>e</sup> siècle et le XIX<sup>e</sup> siècle à flanc de montagne. Sa vocation touristique contemporaine a nécessité la réalisation de travaux en plusieurs tranches.**

Livrée en 2016, la première intervention est la requalification des espaces d'accueil, cafétéria, et billetterie situés au rez-de-chaussée d'une des anciennes casemates.

Pour cet aménagement, le choix des architectes s'est porté sur l'installation mesurée d'éléments métalliques qui s'intègrent aux voûtes et qui résistent aux conditions climatiques particulièrement difficiles : une intervention qui permettait de ne pas « perturber la rigueur de la pierre savamment taillée qui fait l'identité du fort » selon leurs propos.

Après les travaux dans les espaces d'accueil, l'atelier png a dessiné une nouvelle circulation verticale. En complément de l'escalier à vis, qui permet l'accès aux étages, une structure en acier galvanisé d'environ 17 x 6 m intègre un ascenseur. Deux

épaisseurs de gabions de 15 cm chacune<sup>1</sup> sont reprises par des platines et des tiges verticales fixées à la construction.

### Des pierres réutilisées

Cette nouvelle circulation verticale s'intègre dans l'environnement rude du fort. Les architectes ont dessiné ou plutôt « négocié » des meurtrières entre les gabions afin de cadrer des vues vers l'environnement tout à la fois paysager et militaire. Le dessin a été recherché afin d'être le plus abstrait possible. « La notion de meurtrière renvoie dans ce contexte à l'imaginaire du fort (défensif, militaire) et non à un château ce que le site n'a

<sup>1</sup> Dans le domaine militaire, le gabion est un grand panier sans fond bourré de sable ou de terre qui sert de protection. Le gabion se retrouve dans les traités militaires dès le XVI<sup>e</sup> siècle et notamment dans celui de Vauban, maître à penser du Général Haxo, constructeur du fort l'Écluse. Originellement constitué d'un panier en osier tressé rempli de gravats, il amortissait les balles et les éclats jusqu'à la Première Guerre mondiale. Il est remplacé par sa version moderne inventée par le chaudronnier italien Gaetano Maccaferri qui substituera en 1893 la cage de fils d'acier rigides et inoxydables à l'osier et les gravats par des cailloux à la granulométrie contrôlée.

Sources : CNRTL et atelier png.

jamais été », précisent les architectes. La seule contrainte technique a été la dimension des cages de gabions, dont le module a été adapté en phase EXE par l'entreprise qui les a fournis.

L'histoire de ce fort montre que les matériaux du site ont toujours été réutilisés « c'est une nouvelle histoire pour le fort l'Écluse reconstruit sur lui-même et une seconde vie pour les pierres. Un lien affectif puissant lie les habitants du pays de Gex à leur fort », précisent les concepteurs. Les pierres issues des déposes ont été triées et concassées afin d'obtenir la matière première du projet. Les gabions ont été dressés et remplis sur place avec ces produits de démolition.

Le même principe de préfabrication et de montage « à sec » a été proposé pour la réalisation des planchers : des cadres métalliques galvanisés sont remplis par du pavement de sol. Les travaux de la troisième phase, la scénographie permanente, sont en cours. NP



**Architecte** : atelier png, Voiron (38), Paris (75)

**Scénographe** : Agence NC, Paris (75)

**BET** : Structure : Cetus, Neyron (01), Fluides : Axpacaal, Champs-sur-Marne (77)

**Maître d'ouvrage** : Pays de Gex Agglo, Gex (01)

**Coût des travaux** : 1 M€ HT

**Surface (ouvrage en gabion)** : au sol 100 m<sup>2</sup>





© Imholz architectes



© Ville de Moulins



## Rénovation du théâtre de Moulins, Imholz architectes & associés

# Retour aux origines

**Le théâtre de Moulins est situé dans l'Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) de la ville. Cette rénovation est à la fois une opération de conservation et de retour à une forme de théâtre à l'italienne.**

Construit au XIX<sup>e</sup> siècle, le théâtre de Moulins a été profondément remanié en 1937. Suite à cette intervention, la salle actuelle dont les derniers travaux remontent au milieu des années 1980, ne correspondait plus au projet d'origine et sa forme en « fer-à-cheval ». L'intérieur reprenait la typologie frontale d'une salle de cinéma. Les différents travaux qui s'étaient succédé avaient épargné les façades, le hall d'accueil et le dégagement foyer situé à l'étage.

Cette nouvelle opération permet d'accueillir 700 spectateurs grâce à une remise aux normes de sécurité de l'établissement ainsi qu'un rafraîchissement des locaux, l'amélioration de l'acoustique, la rénovation complète de la grande salle pour pouvoir recevoir différents types de spectacles modernes.

Il s'agit surtout de retrouver « l'esprit du théâtre à l'italienne d'origine avec une réorganisation de la salle et un relooking des espaces publics », précisent les architectes qui ont conservé les balcons en béton, structure sur laquelle les nouveaux éléments en bois ont été reprofilés avec, à l'avant, une structure

métallique pour redonner la forme en « fer-à-cheval ».

Les gradinages des 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> balcons ont été entièrement redessinés et l'implantation des sièges modifiée afin d'optimiser la visibilité des spectateurs.

### Nouvel espace d'accueil

Au rez-de-chaussée, l'accueil a été entièrement réorganisé et remis de niveau pour le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) et améliorer les flux du public. L'accès à la salle a été modifié avec deux entrées de part et d'autre d'un nouvel espace central (accueil et billetterie). Les accès sont positionnés à proximité des escaliers monumentaux desservant les deux niveaux de balcons. Dans la partie est du hall, un espace bar a été aménagé de plain-pied avec l'accueil à la place de l'ancienne billetterie.

Les architectes ont bénéficié de l'assistance technique du scénographe pour le dessin de la salle, la fosse d'orchestre, l'éclairage scénique, etc. La scène a été entièrement refaite avec une nouvelle dalle en béton armé qui reçoit un plancher bois.

Le plafond de la grande salle a lui aussi été entièrement refait et son dessin adapté à la forme générale du volume autour d'un nouveau lustre circulaire.

Une plateforme technique a été créée en fond de gradin pour installer une poursuite et permettre un accès de service en toiture.

L'accès aux locaux de stockage (implantés en rez-de-jardin) a été optimisé avec la création d'un monte-charge sur deux niveaux (rez-de-jardin et scène) en extension au sud du bâtiment historique.

Quatre loges ont été conservées et rénovées et deux autres loges ont été créées dont une plus polyvalente pourra servir de salle de restauration.

Les façades d'origine n'ont pas été modifiées, seules les menuiseries en bois ont été remplacées. NP

**Architecte** : Imholz architectes & associés, Moulins (03)

**Scénographe** : Scène Évolution, Montreuil, (93)

**BET** : Structure : Chevrier, Yzeure (03), Fluides : Choulet, Clermont-Ferrand (63), Acousticien : Acousticdia, Clermont-Ferrand (63), Économie : Cyrille Marinier, Yzeure, (03)

**Maître d'ouvrage** : Ville de Moulins (03)

**Coût des travaux** : 3,86 M€ HT

**Surface de plancher** : 1 981 m<sup>2</sup>





© Arnaud Estival

Écoquartier à Saint-Mamet-la-Salvetat, Estival architecture

# Amphithéâtre naturel

**Du concours initial à la construction de l'école et sa mise en service à la rentrée 2017, l'écoquartier Les Vergnes n'a cessé de prendre forme jusqu'à la livraison de 11 logements en mai 2019 et la réalisation des aménagements extérieurs en début d'année 2020.**

**L**e plan-masse de l'opération dévoile une conception cohérente de cet écoquartier. Situé à l'ouest du centre du village de plus de 1 500 habitants, le projet s'est lové presque naturellement en termes de voirie, d'accès piétons. La forme globale du site, « un amphithéâtre de verdure » selon les propos de l'agence Estival, a fait l'objet d'une programmation judicieuse. Les Saint-Mametois auront différentes possibilités pour habiter.



## L'école en lien avec l'écoquartier

Accessible depuis la RD n° 20, le groupe scolaire de huit classes longe l'axe routier. En contrebas de cet accès, une contre-allée offre aux utilisateurs un arrêt minute sécurisé ainsi que l'arrêt du bus scolaire et des stationnements pour le personnel. Depuis l'est, cette contre-allée aboutit sur un parvis en lien avec l'écoquartier. L'école exploite la topographie du terrain : les classes maternelles, la bibliothèque et les locaux administratifs se situent au niveau principal et les classes élémentaires ainsi que les salles d'activités sportives sont au rez-de-jardin. L'exposition naturelle sud et sud-ouest apporte une lumière généreuse aux salles de classe. À l'extrémité nord, les enfants bénéficient d'un amphithéâtre naturel situé en contrebas du restaurant scolaire. Celui-ci

est accessible depuis un porche permettant des circulations à l'abri des intempéries.

## Accession et location

À l'opposé de l'école, le programme dévoile cinq maisons en accession à la propriété et six maisons en location. Du T2 au T4, ces habitations rythment l'écoquartier par leurs volumétries et des toitures-terrasses. L'orientation sud et sud-est offre une luminosité confortable pour les pièces de vie. En contrebas de ces premières constructions et celles à venir (22 lots libres de 500 m<sup>2</sup> à 810 m<sup>2</sup>) les jardins partagés et la zone humide aménagée en parc apportent un espace naturel à l'ensemble. NP

**Architecte :** Estival Architecture, Aurillac (15)

**BET :** Structures et Fluides : Igetec, Aurillac (15), Paysagiste : Atelier Paysages, Cardaillac (46), VRD : Allo-Claveirole, Aurillac (15), Acousticien : Orfea Acoustique, Clermont-Fd (63)

**Maître d'ouvrage :** École et aménagements paysagers, commune de Saint-Mamet-la-Salvetat, (15)  
11 logements, Cantal Habitat, Aurillac (15)

**Coût des travaux :** École : 2,7 M€ HT ; logements : 1,2 M€ HT ; aménagements extérieurs : 1,075 M€ HT

**Surfaces :** École : 2000 m<sup>2</sup> ; logements : 915 m<sup>2</sup> ; surface extérieure aménagée : 6,5 hectares





## Un petit équipement public sur les berges du Rhône, à Laveyron, CAAZ Architecture

# *Sur les traces d'une ancienne tuilerie*

**Le long des berges du Rhône requalifiées, un nouvel équipement vient ponctuer la Via Rhôna. Sous la forme d'un petit cube de briques très délicatement dessiné, il s'insère agréablement dans ce paysage apaisé. C'est le premier projet de l'agence Caaz Architecture.**

**L**e programme comprend la restructuration et l'extension d'un restaurant existant, appartenant à la commune et loué à un exploitant, la création d'un commerce et d'un logement de fonction, un T4. Les architectes s'appuient sur les nouveaux aménagements paysagers, réalisés par l'agence Ménard Paysage & Urbanisme, pour créer une grande plateforme faite de rampes et grands emmarchements en platelage bois. Cette nouvelle terrasse relie les deux bâtiments et règle la pente et le dénivelé de 1,20 m pour rejoindre le niveau du restaurant.

D'un point de vue architectural, les concepteurs se détachent radicalement de l'édifice et de son écriture obsolète en utilisant une forme simple : le cube. Ils profitent aussi de son extension pour l'ouvrir sur les espaces jardinés, lui qui n'était orienté que côté fleuve.

Ayant trouvé sur le site des traces de murets en briques, vestiges de la présence d'une ancienne tuilerie, les architectes ont voulu réutiliser le matériau terre cuite pour rappeler

l'histoire économique du lieu. La forme du projet est simple, il trouve sa complexité dans les différents appareillages de briques. Tous sont ici convoqués : les appareillages simples, en porte-à-faux qui jouent avec les ombres graphiques et vibrantes, ou ajourés pour un effet de moucharabieh. Le volume s'ouvre sur toutes ses faces, commerce au rez-de-chaussée et logement à l'étage avec terrasse sur le Rhône.

Pour des raisons réglementaires liées à la sismicité du département et contrairement aux intentions de départ, le choix s'est porté sur un mur composite formé par une partie en béton et l'autre en briques, les deux rendues solidaires par des attaches métalliques. Les briques viennent du nord de la France. Elles sont moulées à la main et posées à joints vifs. Trois teintes de couleurs chaudes sont réparties aléatoirement dans la mise en œuvre par le maçon pour créer cet effet de vibrations. Auparavant, un calepinage très précis a été dessiné par les architectes pour régler l'assemblage des briques, lit par lit. **AR**



**Architectes** : Caaz Architecture, Grenoble (38)

**BET** : Structure : Soraetec, Échirolles (38), Économie : Ide De Projet, Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs (38), Fluides, Électricité, Thermique : Axiome, Gisors (27)

**Entreprise de maçonnerie** : Sapet, Laveyron (26)

**Maître d'ouvrage** : Commune de Laveyron (26)

**Coût** : 809 000 € HT

**Surface** : 250 m<sup>2</sup> Réhabilitation ; 250 m<sup>2</sup> Extension





© Jim Prunier

## Un centre de santé communautaire dans le quartier Village 2 à Echirolles, Na ! Architecture

# Architecture sociale et engagée

**Village 2 Santé est un centre de santé qui a une maîtrise d'ouvrage pas comme les autres, un concept, des objectifs et un fonctionnement différents et donc forcément une architecture et un mode constructif spécifiques. L'agence Na ! Architecture, engagée elle aussi sur le terrain de l'autrement depuis sa formation, a répondu à ces enjeux multiples avec conviction et savoir-faire.**

Le centre de santé s'inspire d'un modèle canadien qui regroupe des professionnels de santé et des médiateurs sociaux. Celui d'Echirolles est le deuxième à s'implanter en France. Il est porté par « L'Association santé communautaire en chantier » avec une vision politique de la santé affirmée et une dimension sociale très forte.

Après plusieurs études de faisabilité, c'est une parcelle de la coulée verte, au cœur du Village 2, qui sera choisie pour l'implantation du projet. Un petit bâtiment existant accueille un club de boulistes et une ludothèque. Il sera intégré à l'équipement. Le programme était déjà clairement défini par l'association. Un travail participatif et collaboratif s'engage alors avec les architectes sur l'analyse du fonctionnement actuel et la préfiguration des futurs locaux. Une attention spécifique est portée sur l'organisation générale du centre et sur chaque espace en particulier en termes d'intimité et de confidentialité, d'hospitalité et



de bienveillance. Il est desservi par trois entrées sur les différentes faces de l'édifice. Un parvis au sud tient lieu de transition entre la ville et l'intérieur. Ici, une grande jardinière destinée aux plantes médicinales sert aussi d'assise provisoire. Les patients sont d'abord accueillis dans un espace conçu comme une place de village, avec convivialité. Puis une succession de salles de consultation et de bureaux permet de prendre en charge chacun en fonction de ses besoins. Tous les espaces sont mutualisables et interchangeables, tous les jours, indifféremment pour le personnel soignant.

Les architectes, convaincus de l'importance du choix des matériaux pour la santé des usagers et pour une démarche soutenable, privilégient l'usage d'éléments naturels, locaux ou issus du réemploi. Les murs sont formés par une structure en ossature bois, complétée par des caissons préfabriqués en bois et remplis de paille pour l'isolation. La charpente en bois

porte une toiture en tôle métallique blanchie pour éviter les effets de surchauffe en été. Le bardage extérieur en bois brûlé utilise des lames de douglas destinées à être détruites, provenant d'une scierie du Beaujolais. Entre les deux, des fenêtres en bandeau apportent l'éclairage naturel nécessaire tout en garantissant la confidentialité des usagers. Le blanc rappelle le monde médical, la neige des montagnes ou les tours voisines ; le bois brûlé est un clin d'œil aux arbres de la coulée verte et à l'esprit de médecins libertaires. AR

**Architectes :** Na ! Architecture, Grenoble (38)

**BET :** Structure : AIS, Villard-Bonnot (38), Économie : PE2C, Les Abrets-en-Dauphiné (38), Thermique : Akoé, Grenoble (38), Fluides : Axiome, Gisors (27)

**Maître d'ouvrage :** Association Santé solidaire en chantier

**Coût :** 720 000 € HT

**Surface :** 396 m<sup>2</sup> (112 m<sup>2</sup> réhabilitation + 284 m<sup>2</sup> extension)





## Construction d'un cinéma à Feurs, Link architectes

# Le cinéma, version Link

**Ciné Feurs a pris place dans le parc de la piscine municipale. Rétrospective et présentation d'un projet atypique, à plus d'un titre.**

Nous l'avions déjà constaté dans le numéro 72 d'act avec le projet Arcadia de l'agence Tracks à Riom (63), la construction d'un cinéma est toujours une excellente nouvelle d'autant que les Français plébiscitent cette forme de divertissement<sup>1</sup>. À Feurs, l'engouement est le même, depuis longtemps, mais le scénario est différent. Les membres de l'Association forézienne du cinéma familial et culturel (AFCFC) à l'origine de ce projet neuf, sont bénévoles. La municipalité a accompagné cette réalisation ainsi que d'autres partenaires. Le cinéma de Feurs offre au public un son Dolby Atmos loin des premières et non moins respectueuses projections de cinéma muet, c'était en 1920...

### Insertion dans la ville

Le volume sombre imaginé par l'agence Link contraste avec les anciens locaux de la rue de la République. Une nouvelle histoire commence à travers cette aventure complètement vouée à la diffusion du 7<sup>e</sup> art avec ses deux salles de 90 et 200 places.

Les architectes ont choisi d'implanter le bâtiment dans le parc et non en limite. Les arbres existants sont conservés et la pente naturelle du terrain permet d'ancrer l'arrière de la construction. En ouvrant le hall sur l'arrivée depuis la ville et en conseillant la municipalité pour l'aménagement des voiries, l'agence Link transforme ce lieu urbain de « passage » en un lieu « d'usage ».

Le bâtiment offre ainsi une longue façade face au parking et à la voie très passante qui le contourne. Pour les architectes, « cela constitue

<sup>1</sup> En 2019, pour la sixième année consécutive, la fréquentation des salles de cinéma franchit le seuil des 200 millions avec 213,3 millions d'entrées, soit le deuxième plus haut niveau depuis 1966 (234,2 millions), après 2011 avec 217,2 millions grâce notamment au film Intouchables. Source CNC (Centre national du cinéma et de l'image animée).

*un fond de scène mettant en valeur les affiches, la signalétique, le hall, comme un grand porche faisant référence aux anciens cinémas urbains ».*

### Monolithique

Le public découvre un bâtiment de 45 m de long pour 13,5 m de large. Le second niveau de la petite salle est en porte-à-faux au-dessus d'un généreux hall d'accueil entièrement vitré de dix mètres au carré. La teinte noire des voiles béton de 9,75 m de haut (sans reprise de coffrage horizontal) a été obtenue par un savant mélange de compétences entre le bureau d'études, le fournisseur de pigments et l'entreprise de maçonnerie : un travail collectif pour déterminer la viscosité et la bonne texture.

Les baies vitrées sont en aluminium de teinte noire, une structure en mur-rideau a été privilégiée. À l'intérieur, le chêne est largement utilisé pour les boiseries et le mobilier. Les architectes ont travaillé en maquette et au final, Link livre ici un bâtiment aux belles proportions se jouant des difficultés techniques comme « l'issue de secours de la petite salle qui a été intégrée comme une épaisseur fonctionnelle renforçant l'impression de masse depuis les espaces communs intérieurs, ainsi que pour la salle de projection entre les deux salles en hauteur », précise Jérôme Glairoux. **NP**

**Architecte :** Link architectes, Lyon (69)

**BET :** Économie : Cm économistes, Saint-Étienne (42), Structures : Batiserf, Fontaine (38), Fluides, Thermique : Ingénium, Saint-Étienne (42), Scénographe : François Tourny ingénierie, Lyon (69), Acoustique : Génie acoustique, Fontaines-sur-Saone (69)

**Maître d'ouvrage :** AFCFC Ciné Feurs (42)

**Coût des travaux :** 1,68 M€ HT

**Surface :** 750 m<sup>2</sup>





© Ludovic Combe

Construction d'un campus d'entreprises à Clermont-Fd, CRR Architecture.

## Hall 32 accueille l'industrie 4.0

**Avec ses 13 400 m<sup>2</sup>, le Hall 32 est un écosystème novateur. Le Centre de promotion des métiers de l'industrie s'articule autour de trois pôles : entreprise, technique et événementiel et propose de l'information, de la formation et une mise en réseau des entreprises version industrie 4.0.**

**H**all 32 est un projet ambitieux. Lancé en 2016 par l'association 2ARAMI<sup>1</sup>, il représente aussi le résultat d'un partenariat public-privé à la hauteur de la région Auvergne-Rhône-Alpes qui se classe première région industrielle de France en termes d'emplois proposés et seconde région économique<sup>2</sup>. Hall 32 est un outil polyvalent unique en France avec ses 35 salles de formation, un auditorium de 250 places et un plateau technique. Cette structure propose de la formation avec, à terme, une capacité de 300 personnes en formation initiale et 1 800 en formation continue.

Au niveau opérationnel, les entreprises disposent d'un Design lab, de sept salles de projet et de trois Fab labs. Hall 32 est aussi orienté grand public, notamment vers les

<sup>1</sup> Hall 32 est porté par l'association 2ARAMI dont le conseil est constitué des représentants des six membres fondateurs. La Banque de France, Limagrain, Michelin, Opçalia, Viaméca et le rectorat de l'académie de Clermont-Fd. La région Auvergne-Rhône-Alpes et le secrétariat général pour l'investissement (SGPI) sont partenaires. L'association est présidée par Isabelle Sauret.

<sup>2</sup> Source INSEE 2015 et Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises.

scolaires grâce à une galerie des métiers de 400 m<sup>2</sup> et à la vocation de recevoir et d'organiser des événements.

### Métamorphose des façades

Accessible depuis le parvis depuis une longue rampe, le bâtiment G11 contenant le programme de cette opération est aussi emblématique de l'architecture du site Michelin de Cataroux. De l'extérieur, des sheds à perte de vue identifient le lieu et apportent un éclairage optimal aux nouveaux aménagements. Les façades remaniées doivent à la fois « *préserver l'intégrité de ce bâtiment emblématique tout en offrant une enveloppe nouvelle* » expliquent les architectes. Dans ce sens, la façade ouest réalisée en trois dimensions symbolise l'univers industriel en perpétuelle évolution. Cette façade accompagne les visiteurs et utilisateurs depuis le parvis d'accès au site jusqu'à l'accueil.

Les plans de façades sud et ouest sont volontairement déportés des façades du bâtiment G11 de façon à absorber les cours anglaises et offrir une volumétrie spécifique et homogène tout en laissant à voir le bâtiment existant en filigrane. Ces façades restent protégées de l'ensoleillement direct, de façon passive, tout en bénéficiant de vues préservées depuis l'intérieur. La structure galvanisée reprend des lames en tubes carrés et cintrés en acier thermolaqué blanc de 1.5 mètre à 7 mètres de haut, ainsi que des filets en inox. NP



### Marché de conception construction

**Mandataire du groupement** : Dumez Auvergne, Aubière (63)

**Architecture et paysage** : CRR Architecture, Clermont-Fd (63)

**BET** : TCE : Ingerop, Cébazat (63), HQE : CRR Ingénierie, Clermont-Fd (63), Acoustique : Salto Ingénierie, Aulnat (63)

**Maître d'ouvrage** : 2Arami, Clermont-Fd (63)

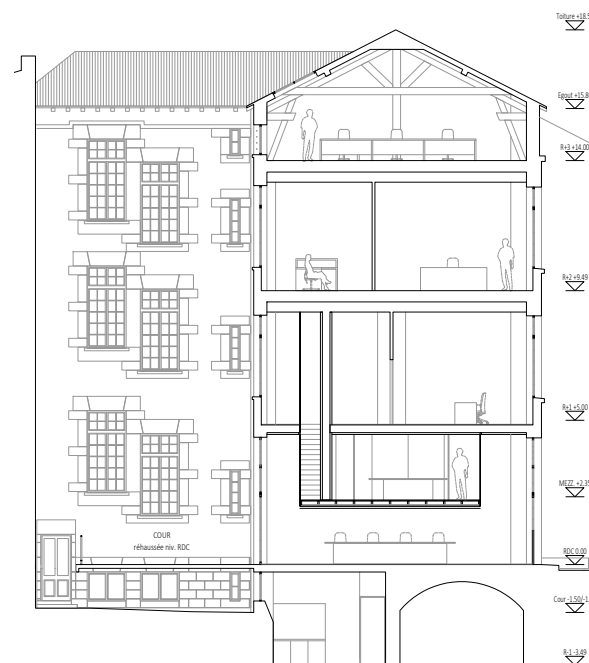
**Coût des travaux** : 14 M€ HT

**Surface** : restructuration, SDO : 13 423 m<sup>2</sup> ; SP : 12 995 m<sup>2</sup>





© David Desalleux



Reconversion d'un immeuble XIX<sup>e</sup> en bureaux dans le Vieux-Lyon, Doucerain, Lievre, Delziani Architectes

# Métamorphose

**Rue Tramassac, au cœur du quartier du Vieux-Lyon, un immeuble XIX<sup>e</sup>, occupé autrefois par une compagnie de théâtre, fait l'objet d'une reconversion totale et contemporaine pour accueillir les bureaux d'une société privée. L'architecture révèle l'édifice, crée un outil de travail confortable et véhicule l'image et l'esprit d'une entreprise.**

**D**ans un secteur entièrement sauvegardé, l'immeuble en mâchefer a subi un important travail de curetage. Un état des lieux précis et des échanges engagés avec les ABF ont permis de définir les éléments à conserver et ceux que l'on pouvait supprimer. Des aménagements divers s'étaient superposés au fur et à mesure de la vie du bâtiment, encombrant l'espace au maximum. Les façades sont préservées dans leur intégralité ainsi que les belles fenêtres en bois. À l'intérieur, peu de choses seront gardées.

Sous l'impulsion du maître d'ouvrage, les architectes entreprennent un aménagement intérieur spectaculaire sans être ostentatoire, contemporain tout en restant sobre. Le programme se répartit niveau par niveau et ils imaginent offrir une ambiance particulière à chacun d'eux. Le projet raconte une histoire qui se déroule de bas en haut. L'utilisation des mêmes matériaux garde le fil conducteur du récit et évite toute débauche ou cacophonie.

Au rez-de-chaussée, une grande cage de verre, la mezzanine suspendue, surprend le visiteur et met en scène l'espace. Le premier étage reçoit trois bureaux séparés alors que le R+2 accueille des bureaux à partager, vitrés et lumineux. Le dernier étage, sous les combles, garde le charme de la charpente redevenue visible, des velux et des tomettes au sol.

« *Morceau de bravoure du projet* », la mezzanine permet d'optimiser et gagner de l'espace, enjeu fort dans un édifice contraint. Elle loge la salle de réunion, en toute transparence mais avec les conditions de confort et de confidentialité indispensables. Tour de force technique, la grande structure métallique, complexe à mettre en œuvre, a répondu à toutes les contraintes, en particulier de poids, de contreventement, de ventilation et d'acoustique.

Fidèle à l'esprit du projet, l'effort technique ne se voit pas. Il ne conserve que l'image d'une grande cage à oiseaux, transformée en lanterne magique lorsqu'elle s'éclaire la nuit. **AR**

**Architectes** : Doucerain, Lievre, Delziani Architectes Lyon (69)

**BET** : Entreprise générale : Merco

**Maître d'ouvrage** : Privée

**Coût** : NC

**Surface** : 450 m<sup>2</sup>







© Philippe Billard

Construction du gymnase du groupe scolaire Ferdinand Buisson à Villefranche-sur-Saône, Escale Architectes

## Architecture – toit

**L'ancien gymnase du groupe scolaire Ferdinand Buisson à Villefranche-sur-Saône a fait l'objet d'un sinistre intentionnel. Sa reconstruction, portée par la jeune agence Escale Architectes, est un symbole pour les utilisateurs, les habitants et les élus. Elle s'accompagne d'une attention particulière. Entièrement qualifié par son grand toit blanc, l'équipement retrouve sa prestance et une silhouette qui s'impose comme un nouveau repère dans le quartier Béligny.**

Dans ce contexte, le gymnase s'implante de façon attenante aux deux écoles, maternelle et élémentaire. Il borde et ferme la cour de récréation sur son côté est. Il s'ouvre généreusement sur cette face pour le confort des enfants afin qu'ils se réapproprient l'ensemble du territoire scolaire. Par opposition, il est presque entièrement fermé sur l'espace public. À l'image d'une enceinte, sa forme compacte et simple renvoie un signal fort.

L'édifice se compose d'un

socle de briques, coiffé d'une grande toiture blanche. Les briques de parement rouges rappellent la couleur du groupe scolaire construit dans les années 60. Elles jouent la carte de la continuité et apportent une matérialité douce, chaleureuse, bien adaptée à l'échelle des enfants. Un auvent métallique, très finement dessiné, relie écoles et gymnase et gère l'entrée de ce dernier. Celle-ci est indépendante pour pouvoir être utilisée aussi, hors des temps scolaires, par les associations du quartier.

Le grand toit blanc est formé par des sheds qui apportent une abondante lumière naturelle au nord. En plus de ce rôle technique, il donne à l'équipement sa forme et son équilibre, son échelle et son image.

Sa construction a été réalisée en moins de dix mois grâce au choix de prémurs en béton. La toiture est composée d'un complexe classique en bacs acier appuyé sur des poutres en bois. Des panneaux photovoltaïques amorphes occupent la belle surface sud de la toiture. L'énergie



produite sert à la consommation du gymnase, le surplus est revendu.

L'intérieur est réalisé avec des moyens modestes mais des matériaux nobles, peu nombreux et dans une mise en œuvre soignée. Le béton est laissé brut avec sa belle facture liée à la préfabrication. Le mobilier, banquettes, patères, portes et menuiseries sont en hêtre massif. Leurs dessins restent sobres. En dehors de ces matières, le blanc domine. L'ambiance calme et sereine met en scène les multiples objets colorés du gymnase et les jeunes sportifs en action. **AR**

**Architecte :** Escale Architectes, Lyon (69)

**BET :** Structures : Structures Bâtiment, Neyron (01), Économie : Ecométris, Lyon (69), Fluides : Betics, Francheville (69)

**Maître d'ouvrage :** Commune de Villefranche-sur-Saône (69)

**Coût :** 1,06 M€

**Surface :** 750 m<sup>2</sup>





## Centrale hydroélectrique de la Coche à Le Blois, atelier Ritz architecte

# Au pied de la falaise

**Sur la rive gauche de l'Isère, en fond de vallée, la nouvelle centrale hydroélectrique de la Coche complète une structure existante datant de 1976. Découverte d'un beau mariage, entre technicité et architecture classées « hors normes ».**

L'emprise de la nouvelle usine est de 90 x 40 m et sa hauteur de 34 m, soit « l'équivalent d'un immeuble de 12 étages » précise Emmanuel Ritz, architecte, en expliquant que « l'architecture, ce n'est pas une carrosserie ! Nous avons été associés au process industriel dès le départ et c'est ce qui m'a passionné ».

La réussite de cette opération tient effectivement à cette osmose entre l'architecture, l'environnement naturel et une production électrique écologique à circuit fermé. Reste qu'il fallait tisser un lien face à cette falaise, l'architecte a marié avec justesse toutes les données de cette opération qu'elles soient techniques, volumétriques et géométriques.

### Acier Corten et grandes verrières

Ce projet sort de la falaise. L'acier Corten « une cuirasse faisant référence à la roche » précise l'architecte, a été utilisé parce que cet alliage contient du cuivre et du tungstène, une propriété qui lui permet de se protéger seul de l'oxydation.

Ce projet, c'est aussi l'histoire d'une eau dont la puissance phénoménale provient d'une chute de 900 m depuis la retenue supérieure de la Coche. Cette eau jaillit dans la turbine à roue Pelton à raison de 28 000 litres par seconde pour une production d'électricité de 240 mégawatts.

À l'extérieur, au nord, la partie de l'usine en forme de proue est éclairée naturellement par une façade menuisée composée d'un enchaînement de baies horizontales utilisant des vitrages de 5,5 m de largeur, le tout formant une paroi en cascade de douze éléments horizontaux de 2,25 m de haut. Les toitures de l'usine ainsi que celles des bâtiments d'exploitation et des ateliers disposent de toitures végétalisées et de verrières.

Cette station de transfert d'énergie par pompage fait partie des 433 ouvrages hydrauliques d'EDF, la première source d'énergie renouvelable devant les éoliennes et l'énergie solaire. **NP**

**Architecte :** Atelier Ritz architecte, Chambéry (73)  
Mission complète pour les bureaux. Mission partielle pour l'usine et les ateliers

**BET** (partie bureaux) : Économie : Arbotech, Annecy (74), Fluides : CENA ingénierie, Chambéry (73), Structure : Plantier, Annecy (74), VRD : Artelia, Lyon, (69)

**Maître d'ouvrage :** EDF

**Coût global des bâtiments :** 35 M€ HT

**Surface :** 9 177 m<sup>2</sup>







© Iris Rodet

## Transformation d'une église en centre culturel à Ugine, Lis & Daneau architectes *Faire rentrer la rue dans la nef*

**L'église du « Sacré Cœur » a été construite dans les années 50 par l'architecte Claude Fay dans le quartier des Fontaines, à Ugine, tout près des usines et des cités ouvrières d'autrefois. En 2003, elle est acquise par la mairie auprès du diocèse d'Annecy pour accueillir un lieu à vocation culturelle ou sociale. Les architectes de l'agence Lis & Daneau, lauréats de cette impressionnante commande, ont agi dans le plus grand respect des forces en présence et avec la justesse nécessaire face à cet édifice exemplaire en termes de modernité et de simplicité, d'évidence.**

**L**e bâtiment s'appuie sur la forme très claire d'un grand triangle comme un toit, un abri, construit avec des matériaux naturels, de provenance locale pour la plupart et restés apparents. Un toit d'ardoises porté par une charpente traditionnelle en sapin repose sur des grands arcs triangulaires en béton armé. Les murs principaux sont en terre cuite, briques rustiques de plusieurs teintes ou boisseaux remplis de verre blanc ou coloré pour la façade d'entrée.

L'intervention principale des architectes est d'ouvrir généreusement la partie basse de la façade sud, la façade d'entrée, par un volume vitré, afin de retourner l'édifice vers la rue, vers la ville. En quelque sorte « *faire rentrer la rue dans la nef* ». La nef, entièrement

vidée et nettoyée, reçoit l'espace d'exposition. L'ancienne sacristie est transformée en atelier, accompagné des locaux de services.

Une grande structure, suspendue aux portiques en béton, absorbe différents dispositifs : l'éclairage, avec trois scénarios possibles, le chauffage et l'acoustique, un des enjeux majeurs du projet. Un réseau de rainures en sous-face offre toutes possibilités de suspentes pour une grande liberté de scénographie. Cet espace est délimité subtilement, presque jusqu'au sol, par des câbles lestés par des carottes de béton, issues de l'autel démolé. Cette grille technique, formée d'essences de bois locales, est tramée sur les tracés régulateurs de l'ancienne église. Elle apporte une matière chaleureuse et une deuxième lecture d'échelle, plus propice aux activités muséales. Comme si les deux histoires se superposaient, avec l'échelle du lieu de culte et celle du centre d'art contemporain.

Il agit maintenant en résonance avec le Centre de résidence des Marquisats, l'École nationale supérieure des beaux-arts d'Annecy et la DRAC Auvergne Rhône-Alpes. De cultuel à culturel, l'édifice construit avec tant de force, reconverti avec tant d'intelligence, entame sa deuxième vie. **AR**



*« Nous avons pensé qu'il était très important de trouver un volume caractérisé, tranchant d'une manière aussi complète que possible avec tous les volumes traditionnels environnants. Il était nécessaire que croyants et non croyants sentent que cet édifice était différent des autres. » Citation de Claude Fay, architecte de l'église.*

**Architectes** : Lis & Daneau architectes, Grenoble (38)

**BET** : Contrôleur technique : Socotec, Chambéry (73), Coordinateur SPS : Apave, Chambéry (73), OPC : Lis & Daneau architectes, Grenoble (38), Structure : Bois conseil, Acoustique : Thermibel, Grenoble (38), Fluides : Thermibel, Grenoble (38)

**Maître d'ouvrage** : Commune d'Ugine (73)

**Coût** : 480 000 € HT

**Surface** : 490 m<sup>2</sup>





© Laurent Desmoulin

Salle des fêtes de Lucinges, AER Architectes et Playtime / AA

## Rural contemporain

**À quelques encablures de Genève, à Lucinges, le duo d'architectes AER Architectes et Playtime/AA, a conçu et réalisé la salle des fêtes au cœur du village comme un lieu de vie, d'échanges, de rencontres, un lieu de lien social. C'est un bâtiment-place, glissé dans la pente, dont l'architecture est radicale et engagée, simple et efficace.**

Lucinges est un village à 700 m d'altitude dont l'attractivité et le dynamisme incontestables sont toujours grandissants. Les architectes ont choisi d'adosser à cet équipement « rassembler » une place de village pour conforter un centre ouvert sur les éléments majeurs de la commune : la mairie, l'église et les écoles. Le bâtiment s'intègre parfaitement grâce à son organisation en forme de « L ». Il est repoussé dans la pente et libère ainsi un grand parvis légèrement surélevé qui profite des belles vues sur la montagne.

Le projet trouve le juste équilibre entre un ancrage territorial fort et une architecture résolument contemporaine. Une peau de zinc rouge brun enveloppe de façon continue murs et toitures. Un grand toit à deux pentes asymétriques rappelle ceux des maisons voisines tout en créant une forme légèrement intrigante mais harmonieuse.

L'entrée est marquée par un petit auvent recouvert de lames de bois blond

qui contrastent avec le métal. À l'intérieur l'ambiance est sobre et chaleureuse. Le programme s'organise clairement avec deux entités qui peuvent fonctionner de façon autonome. À l'ouest, la grande salle et les espaces servants (cuisine, rangements et sanitaires) ; à l'est, le hall d'entrée, la salle des associations, bar et sanitaires. Les deux entités sont reliées par un patio. La grande salle est sublimée par une impressionnante charpente construite en mélèze issu de la région. Murs noirs et parquet en hêtre la révèlent un peu plus. Elle s'ouvre au nord sur le patio, qui joue la dualité entre intérieur et extérieur et met en scène la végétation et la lumière naturelle. Il s'appuie sur le grand voile de béton qui, d'un point de vue constructif, tient la pente. Il reste brut, visible.

L'équipement est, avant tout, polyvalent. Modularité et flexibilité ont été les maîtres mots d'un projet qui aspire à créer un maximum de situations et d'expériences spatiales et à s'adapter à toutes les demandes. C'est le cas, par exemple, du patio, de la scène réversible qui peut s'ouvrir côté rue ou de la toiture-terrasse accessible qui forme, à l'étage, un magnifique belvédère.

Par sa forme, son épannelage, son installation dans la pente, ses matériaux, l'édifice s'inscrit dans la continuité et l'esprit du lieu de manière naturelle, un peu comme s'il avait toujours été là. AR



**Architectes mandataires :** AER Architectes, Annecy (74) et Lyon (69)

**Architectes Associés :** Playtime / AA, Lyon (69)

**BET :** Structure : Plantier, Annecy (74), Structure Bois : Ancey Structure, Epagny Metz-Tessy (74), Économie : ECOCM, Poisy (74), Acoustique : Rez'On Acoustique, Villaz (74), VRD : HBI, Charleville Mezières (08), Fluides : Bois et Ingénieurs, Archamps (74), Cuisiniste : Trois C, Trévoux (01)

**Maître d'ouvrage :** Commune de Lucinges (74)

**Coût :** 1,9 M € HT

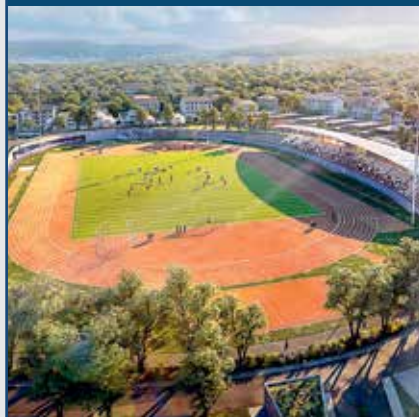
**Surface :** 622 m<sup>2</sup>





LA QUALITÉ ET L'EXPERTISE RECONNUES EN MANAGEMENT DE PROJET

NOS MISSIONS : ACCOMPAGNER  
LES MAÎTRES D'OUVRAGE ET LES MAÎTRISES D'ŒUVRE EN  
**AMO • DET • OPC**



**PROJETS DE  
GRANDE ENVERGURE**

Stade Philippe Marcombes  
Clermont-Ferrand – 20 M€  
Architecte : Auer Weber



**PROJETS TECHNIQUES  
COMPLEXES**

Centre Nautique Aquamotion  
Courchevel – 40 M€  
Architecte : Auer Weber



**RÉHABILITATIONS  
EN SITE OCCUPÉ**

Université de médecine Rockefeller  
Lyon – 45 M€  
Architecte : Vurpas Architectes



**PROJETS  
PATRIMONIAUX**

Musée de la Mine  
Saint-Etienne – 5 M€  
Architectes : Gautier+Conquet, Archipat

*Anticiper pour réussir*

ARPEGE Ingénierie | 1, rue de Mailly 69300 CALUIRE | 04 78 97 49 91 | [contact@arpege-ingenierie.com](mailto:contact@arpege-ingenierie.com)  
[www.arpege-ingenierie.com](http://www.arpege-ingenierie.com)





Dossier

# Espaces en mutation : friches. et ruines

« **Espaces en mutation : friches et ruines** », le dossier de ce numéro 74 nous transporte dans le temps. Celui de la réflexion, de la transformation ou de la réhabilitation avec quatre exemples de constructions abandonnées qui reprennent vie dans l'Ardèche, l'Ain, la Haute-Savoie et l'Isère.

C'est aussi le temps d'une reconversion pour les anciennes halles Novaciéries et Girard respectivement situées à Saint-Chamond et à Lyon Confluence. Dans ces quelques pages, l'occasion nous est donnée de vous présenter le CICP (Centre international construction et patrimoine) de Viviers et la cité ouvrière de la cimenterie Lafarge.

Enfin, ce dossier aborde la question de l'urbanisme transitoire avec l'agence lyonnaise LFA, Looking For Architecture. Un voyage dans le laboratoire du « temporaire », là où se fabrique la ville de demain...

AR et NP



# Il n'y a pas une ruine...

La définition du mot « ruine » devrait être exhaustive. L'usage de ce mot parcourt différentes disciplines : la littérature, l'art et pour ce qui nous concerne l'architecture.

**A**vec modestie, restons dans notre domaine de prédilection, sans pour autant ruiner le sens de ce mot de cinq lettres que l'on peut déjà définir par : « *Un effondrement partiel ou total d'une construction ou d'un ensemble d'édifices à la suite d'une dégradation naturelle, d'une destruction volontaire ou accidentelle* »<sup>1</sup>.

À cette première définition, je tenterai d'ajouter une approche plus sensible liée à notre histoire personnelle. Suivant nos connaissances, notre métier, notre environnement familial, une ruine nous apparaîtra banale ou à l'inverse remarquable. La même ruine pourra évoquer pour différents individus : l'indifférence, l'émerveillement, la passion, voire la compassion, le recueillement lorsque celle-ci devient mémorial, là où l'Histoire s'est arrêtée, rappelons ici Oradour-Sur-Glane.

Nous pouvons aussi évoquer la mobilisation active de bénévoles passionnés pour une ruine à sauvegarder, la recherche de solutions techniques pour la pérenniser. L'effroi face à une ruine dont l'origine est accidentelle : éboulement, incendie. Le désarroi face à celle qui restera à jamais une ruine faute de trouver un acquéreur ou une légitimité administrative.

Avant de parcourir en images quelques exemples sur notre région, je citerai ici l'architecte Antoine Leygonie<sup>2</sup> pour qui « *l'expérience de la ruine est l'une de ces nombreuses situations perceptibles du monde qui ne s'appuient pas sur la perception d'un objet, avec sa frontière, son unité et sa totalité... l'expérience de la ruine contient en elle-même un supplément de sens. À la différence du sol ou du brouillard, la ruine contient en elle-même un passé d'une autre nature. La ruine fut un objet. La ruine fut une entité objectivable par la perception : une maison, une bergerie, une enceinte, bref, un objet dans la plénitude de sa totalité* ».

Abordant cette question fondamentale de la perte, Antoine Leygonie explique finalement que « *la ruine présente exactement l'objet en tant qu'il a cessé d'être objet, en tant qu'il a perdu son unité originelle, son entité perceptive et conceptuelle... l'expérience humaine de la ruine est l'expérience de la perte par excellence* ».

## Des exemples en Ardèche, dans l'Ain, en Haute-Savoie et dans l'Isère

L'architecte François Mas a redonné sens à un corps de ferme en partie détruit. Olivier Juredieu métamorphose une ruine pour créer un lien avec le centre-bourg d'un village. Denis Goy redonne vie à un chalet d'alpage et Stacha Duflo intervient sur une ferme de la fin du XIXe siècle et s'exclame « *Après cette vie rude et révolue (à l'époque), place au plaisir de vivre à la montagne!* ». ■■



**À Vernoux-en-Vivarais, dans l'Ardèche**, une grange et un petit bâti attenant à une habitation existante étaient en ruine. L'architecte François Mas a imaginé avec son client la réhabilitation et la transformation de cette ferme traditionnelle des vallées du plateau de Vernoux en résidence secondaire. Ce vaste ensemble à flanc de coteau est situé sur un versant exposé plein sud et bénéficie d'une vue sur les monts d'Ardèche.

Le gros œuvre de la grange en ruine a été revisité et rénové avec des pierres locales. Une nouvelle arase a été réalisée pour ceinturer le bâtiment et assurer sa résistance. L'ouverture en plein cintre de la façade sud a été déplacée et une porte vitrée en rez-de-chaussée ainsi que deux fenêtres à l'étage ont été créées.



**À Sergy, dans l'Ain**, Olivier Juredieu est intervenu sur la réhabilitation d'une ruine située sur un terrain qui borde le centre bourg. L'architecte a choisi de conserver la ceinture de murs en pierre tenant encore debout et de compléter cette volumétrie par une construction indépendante en ossature bois qui la traverse de part en part.

Pour cette réhabilitation, l'objectif de l'architecte était « *de faire le lien entre la partie village et la zone*

<sup>1</sup> source : CNRTL

<sup>2</sup> « La ruine et le geste architectural » sous la direction de Pierre Hyppolite aux Presses universitaires de Paris Ouest.



© Atelier du grand tilleul / F. Mas



Le bâtiment en pierres a été rejointoyé au mortier de chaux et de sable. Les pentes de toit à deux pans respectent l'ancienne implantation de la toiture.

Concernant le petit bâtiment secondaire en ruine, le gros œuvre en pierres a lui aussi été rénové et conforté. De larges baies vitrées ont été créées sur le pourtour du bâtiment, hors façade nord, pour profiter de la vue et de l'ensoleillement. À l'est, une terrasse en ossature bois a été réalisée avec un accès depuis la façade nord et le R+1. L'entrée existante au rez-de-chaussée a été conservée.

Les choix esthétiques de cette rénovation sont fortement influencés par les constructions traditionnelles environnantes, notamment l'habitat typique du plateau de Vernoux, mais aussi

par l'habitat contemporain. Les éléments de serrurerie fins et discrets (fer plein) sont de teinte noire.

Toutes les menuiseries sont réalisées en bois et les volets neufs présentent des lames identiques aux volets existants. Dans le détail, les éléments de récupération des eaux pluviales (gouttières et descentes) sont en zinc et les dauphins en fonte.

**Architecte** : Atelier du grand tilleul, François Mas

**Maître d'ouvrage** : Privé

**Surface** : 177 m<sup>2</sup> (SHON)

© Olivier Juredieu



*contemporaine attenante à ce terrain* ». Cette construction a été recouverte de bardage en bois rectifié, grisé et sans entretien.

Dans cet esprit, il s'agissait de s'intégrer au village par la mise en valeur des murs en pierre existants et sauvegardés, mais aussi de faire le lien avec l'environnement immédiat par un modernisme constructif et le choix des matériaux. L'acier a été choisi, car il permet justement de matérialiser ce lien entre les époques et les constructions. L'architecte réutilise la

pierre et oppose sa lourdeur à une légèreté relative de l'acier. Ce matériau est aussi présent dans une habitation voisine.

Cette construction contemporaine est dotée de systèmes à énergies renouvelables (capteurs solaires, pompe à chaleur). La volumétrie simple de ce projet vient traverser la ruine rénovée et la met en valeur par les matériaux et les formes : les murs pare-vents qui cadrent la loggia à l'étage et la position de la toiture au ras des façades viennent accentuer la sobriété de cette opération.

**Architecte** : Olivier Juredieu, Lelex (01)

**Maître d'ouvrage** : Privé

**Surface** : 267 m<sup>2</sup> (SHON)





**A** La Clusaz, en Haute-Savoie, Denis Goy est intervenu sur un chalet en ruine. Sur cette parcelle de presque 2 000 m<sup>2</sup>, cet ancien chalet d'alpage a perdu son usage depuis plus de 50 ans. Une démolition partielle a été autorisée à condition de conserver le volume existant en place.

Les travaux consistent à rénover ce chalet dont l'enveloppe et la structure sont dans un état de délabrement avancé. Le projet prévoit la création d'un garage enterré pouvant accueillir quatre véhicules. La toiture d'un mazot existant situé à proximité du tènement, a été rénovée. Les soubassements en pierre ont été



déconstruits et remis en place à l'identique dans leur appareillage d'origine. Les madriers existants d'épicéa de pays ont été conservés et rénovés. Ils ont subi un traitement fongicide et insecticide afin de garantir leur longévité. Les parties en bois de la construction ont été traitées à l'aide d'un produit incolore fongicide insecticide après

gommage de la peau végétale extérieure brûlée par le soleil. Les ouvertures extérieures ont été conservées pour le plus grand nombre. Celles-ci reprennent le format et la modénature des chalets traditionnels. De nouvelles ouvertures permettent aux nouveaux résidents de bénéficier du soleil et de vues sur l'environnement.



**D**ans le hameau de Villelonge, à Saint-Michel-en-Beaumont en Isère, cette ferme de montagne datant de 1890 n'était plus occupée depuis des dizaines d'années. Elle a fait l'objet d'une réhabilitation complète. Historiquement, la pièce de vie qui était partagée avec les bêtes se situait au niveau bas dans les espaces voûtés. La grange à l'étage était remplie de foin durant tout l'été pour nourrir les bêtes en hiver.

L'ensemble est constitué de trois bâtiments à savoir une maison d'été, un refuge d'hiver et un salon de musique. Cette réhabilitation établit un dialogue entre l'ancien et le contemporain; les trois volumes prennent place autour d'une petite cour, lieu de vie durant l'été.

Dotée d'une charpente massive, cette grange sombre est devenue une pièce de vie lumineuse. Les rares fenêtres de la construction d'origine ont été conservées et complétées



par de nouvelles ouvertures dont une verrière installée dans la pente de la toiture.

Le plus grand volume de la grange est ainsi devenu une pièce pouvant recevoir jusqu'à trente convives. Les espaces voûtés du rez-de-chaussée ont été transformés en chambres fraîches et confortables lors des grandes chaleurs de l'été. Les matériaux traditionnels, la pierre et le bois, laissés bruts, renaissent au contact des matériaux rapportés, acier brut, verre, grès cérame...

© Marie Thomas-Meilhan & BAYA architecture

## La réglementation

**Si nous faisons abstraction de la réglementation liée à l'insalubrité, c'est principalement le code de l'urbanisme qui définit la possibilité de réaliser des travaux sur une ruine, et ce, à travers plusieurs articles.**

Outre les règles générales d'urbanisme et de construction (PLU, changement de destination, etc.) la restauration d'une ruine est réglementée par l'article **L 111-23 du code de l'urbanisme** : « La restauration d'un bâtiment dont il reste l'essentiel des murs porteurs peut être autorisée, sauf dispositions contraires des documents d'urbanisme et sous réserve des dispositions de l'article L. 111-11, (eau, assainissement, électricité) lorsque son intérêt architectural ou patrimonial en justifie le maintien et sous réserve de respecter les principales caractéristiques de ce bâtiment. »

**Les articles L 111-3 et L111-15** apportent d'autres précisions et fixent surtout les possibilités dans un cadre temporel pour des « bâtiments de moins de dix ans ».

**Article L 111-3** : « La reconstruction à l'identique d'un bâtiment détruit ou démoli depuis moins de dix ans est autorisée nonobstant toute disposition d'urbanisme contraire, sauf si la carte communale, le plan local d'urbanisme ou le plan de prévention des risques naturels prévisibles en dispose autrement, dès lors qu'il a été régulièrement édifié. »

Peut également être autorisée, sauf dispositions contraires des documents d'urbanisme et sous réserve des dispositions de **l'article L. 421-5**, « la restauration d'un bâtiment dont il reste l'essentiel des murs porteurs lorsque son intérêt architectural ou patrimonial en justifie le maintien et sous réserve de respecter les principales caractéristiques de ce bâtiment. »





Les revêtements de toiture utilisant le tavaillon du pays et les garde-corps ont été reconstruits à l'identique. Le garage attenant a été entièrement enterré et dispose d'une toiture végétalisée pour s'insérer dans le volume du terrain naturel. Enfin, le chauffage de ce chalet est assuré par une pompe à chaleur alimentée par des sondes géothermiques.

**Architecte** : Denis Goy, La Clusaz (74)

**Maître d'ouvrage** : Privé

**Surface** : 401 m<sup>2</sup> (SDP)

# Le CICP de Viviers



Entre ruine et friches, restauration de monuments et espaces en mutation, ce dossier est aussi l'occasion de présenter le Centre international construction et patrimoine de Viviers (CICP) situé dans le sud de l'Ardèche ainsi que la cité ouvrière Lafarge. Un site sur lequel le cimentier historique est toujours en activité, depuis 1833.

Le CICP est une association qui a pour but la conservation du patrimoine historique, monumental, archéologique, technique et industriel de Viviers et de son territoire. Cette structure entreprend en outre toutes actions de formation et de promotion liées à la restauration et à la réhabilitation du bâti ancien, à la connaissance et à la mise en œuvre des matériaux et savoir-faire traditionnels ou compatibles avec le bâti ancien.

Le CICP œuvre aussi à sensibiliser les publics à tous les types de patrimoine et en particulier au patrimoine bâti. Il accueille des classes de tous niveaux, du primaire au lycée, et propose de nombreuses activités pédagogiques sous forme de visites thématiques, d'ateliers ou de parcours en autonomie et met également à disposition un fonds documentaire constitué d'ouvrages sur le patrimoine régional, l'histoire, l'histoire de l'art, l'architecture, l'archéologie...

Secteur sauvegardé, ancienne capitale du Vivarais méridional et cité épiscopale, Viviers se parcourt comme un musée d'architecture à ciel ouvert, offrant des exemples significatifs des grandes périodes de l'histoire monumentale de notre pays.

## La cité ouvrière de la cimenterie Lafarge

En 1862, le site voit la création d'une cantine et de dortoirs pour loger les ouvriers loin de leur famille. Une première cité ouvrière, la Cité Blanche, a été bâtie par la société Lafarge en 1880 le long du Rhône. Il s'agit d'une série de logements familiaux, une trentaine, s'étendant sur près de 190 m.

L'exploitation de la montagne était un travail dangereux et un hôpital pour accueillir les blessés fut construit en 1892.



**Architecte** : BAYA architecture, Stacha Duflo, Chamonix-Mont-Blanc (74)

**Maître d'ouvrage** : Privé

**Surface** : 300 m<sup>2</sup> (SP)

**Article L 111-15** : « Lorsqu'un bâtiment régulièrement édifié vient à être détruit ou démoli, sa reconstruction à l'identique est autorisée dans un délai de dix ans nonobstant toute disposition d'urbanisme contraire, sauf si la carte communale, le plan local d'urbanisme ou le plan de prévention des risques naturels prévisibles en dispose autrement. »

Plusieurs jurisprudences existent autour de cette réglementation. Enfin, dans le cas d'une ruine située en zone naturelle, notons ici un **arrêt de la Cour administrative d'appel de Bordeaux n° 05BX001811 du 17 décembre 2007** qui apporte une précision concernant la définition d'une ruine « dès lors qu'un cinquième des murs du bâtiment sur lequel porte le projet et la moitié de sa toiture sont détruits, le bâtiment litigieux présente le caractère d'une ruine et ne peut dès lors être regardé comme une construction existante. »





© collection particulière Yvonne Leclère

En 1913, une troisième cité a été construite en face de la première, dite la Cité Nouvelle.

La Cité Blanche, à l'image des corons, est constituée par une barre juxtaposant des unités d'habitations individuelles réparties sur deux ou trois niveaux. La Cité Nouvelle, au contraire, est faite d'une barre de cinq immeubles collectifs, chacun occupé par six familles sur trois étages.

Comme toutes les cités ouvrières du même type, les logements étaient complétés par des écoles, des commerces : une boulangerie, une boucherie, un café et une coopérative.

C'est à partir des années 70 que les habitants ont abandonné les cités. Lorsque l'association patrimoniale (CICP) a commencé à s'intéresser à la Cité Blanche et à la Cité Nouvelle, dans les années 2006-2008, il restait trois habitants. Aujourd'hui, seulement une habitante réside dans cette cité.

Grâce à l'autorisation des ciments Lafarge, le CICP a remis en état quatre appartements pour y installer une exposition permanente sur les matériaux et techniques de construction, sur l'histoire de l'usine Lafarge et la vie ouvrière dans la cité. Des visites de la cité et des expositions ont été régulièrement organisées pour des groupes, des classes et à l'occasion des journées européennes du patrimoine, etc.

Dans la cité, quelques artistes avaient, de leur côté, pris place dans d'autres appartements pour créer leurs ateliers.

Le séisme du 11 novembre 2019 a interrompu les activités. Des diagnostics sont en cours afin d'évaluer le retour du public dans les lieux fermés, notamment les salles d'exposition.

À noter le tournage du film « Adieu Gary » de Nassim Amaouche avec Jean-Pierre Bacri en 2007 qui a donné un coup de projecteur sur la cité ouvrière.

Le CICP est adhérent de Patrimoine Rhônealpin, qui fédère les associations patrimoniales de la région Auvergne-Rhône-Alpes. CICP - Hôtel de ville - 2, avenue Pierre Mendès France 07220 Viviers - Tel : 04 75 52 62 45 ; contact@cicp-viviers.com www.cicp-viviers.com

Remerciements à Yvonne Leclère, Yves Esquieu (président du CICP) et à Nathalie Lyotard, animatrice du patrimoine, pour leur collaboration.

# Les friches, nos ruines contemporaines

**Les friches industrielles sont nos ruines contemporaines. Symboles d'une activité tombée en désuétude, elles exercent une autre forme de fascination romantique et d'attrance que la ruine, avec un sentiment qui s'en rapproche. D'un côté on parle de l'usure naturelle du temps, de l'autre il s'agit du déclin économique accompagné des conséquences sociales et humaines qu'il entraîne. Lieux de mémoire, les friches cultivent l'esthétique de l'abandon et du vide, et il faut l'avouer, révèlent souvent une architecture remarquable, hors-norme visant à l'économie et à l'efficacité structurelle, une beauté qui n'est pas recherchée pour elle-même. On parle souvent de cathédrales, de nefs, de vaisseaux, autant de termes empruntés à la religion ou à la marine. Les friches attirent depuis longtemps les artistes et les photographes qui pointent cette splendeur nostalgique. Citons les époux Becher<sup>1</sup> comme inventeurs du genre et pionniers à se prêter à l'exercice à travers leur inventaire méthodique d'objets industriels abandonnés ou voués à le devenir.**

<sup>1</sup> Photographes allemands connus pour leurs photographies frontales d'installations industrielles.

**L**ongtemps persona non grata des villes, laissées comme terrain vague, délaissé urbain ou bâtiment vide, les friches ont d'abord eu mauvaise réputation et l'image collective de lieux mal famés, squattés, insalubres voire dangereux. Leur démolition est un moyen radical et efficace de les rayer de la carte, sans négociation ni arrangement.

Aujourd'hui, le regard a changé et les pratiques aussi. Les friches, souvent situées en plein centre-ville, constituent de formidables réserves foncières pour l'urbanisation future. La ville

en mutation se reconstruit sur elle-même et la reconversion de ces espaces inédits évite l'étalement urbain. On passe du désamour à ce que certains nomment « la parenthèse enchantée ». C'est beau, c'est branché, c'est écolo !

Nous avons choisi de présenter ici deux exemples, la réhabilitation de l'ancienne halle 01 dans la ZAC Novaciéries à Saint-Chamond et H7, la reconversion de la halle Girard à la Confluence à Lyon en lieu totem de la French Tech. Nous avons publié dans la revue a&t n°72 le réaménagement du site Michelin de Cataroux. **AR**





© Studio Erick Salliet



© Atelier d'architecture Rivat

## Hall in one, réhabilitation des anciennes halles de Novaciéries en pôle culturel et commercial,

Atelier d'architecture Rivat avec Sud Architectes

La reconversion de la « Halle 01 » s'inscrit dans un important projet de 45 hectares au cœur de la ville de Saint-Chamond, Novaciéries. Elle joue un rôle clé, à l'articulation du centre-ville, du Parc du Gier réaménagé et de la ZAC Novaciéries. La halle 01 fait partie des anciennes « Aciéries de la Marine », dédiées à la fabrication d'armes, canons, blindages de cuirassiers et de machines de guerre. Construite au XIX<sup>e</sup> siècle, elle trouvera son apogée au début du XX<sup>e</sup> mais son activité déclinera à partir de 1960 et entérinera sa fermeture au début des années 2000.

Les architectes ont préservé et mis au jour ce patrimoine

industriel spectaculaire en conservant l'essence de son architecture : son volume et sa charpente métallique, glorifiant des espaces démesurés, la finesse, la force et l'élégance de sa structure. Tout est visible : ponts et voies de roulements, potences et les doubles poteaux en fonte, particuliers à ce bâtiment.

Les halles désormais rouvertes se tournent vers la ville et le parc. Une nouvelle histoire s'écrit et la transparence retrouvée tisse des relations et des porosités entre intérieur et extérieur. C'est en effet le tissage qui a inspiré les concepteurs en résonance avec la fabrique de tissus, très importante à Saint-Chamond. Tissage urbain,

tissages historiques, tissages entre ville et paysage, tissage avec les usagers et les nouvelles pratiques mais aussi tissage au sens propre puisque les façades jouent avec deux mises en œuvre : sur l'entrée, une maille fine et légère, sur le cinéma et les commerces, une tôle perforée plus resserrée avec un motif de tressage.

Les programmes se glissent dans les trois grandes nefs par un jeu d'entrelacement et sur le principe de « boîte dans la boîte » sans jamais occulter le bâtiment historique. La nef centrale est une rue traversante. Espaces de restauration, de loisirs, de services et commerces s'ouvrent sur le Parc et forment un véritable nouveau quartier.



© Studio Erick Salliet

En juin 2019, Novaciéries a reçu le Prix des Défis Urbains décerné par le groupe Innovapresse.



© Gaëlle Pascal Pironcédy

**Architecte mandataire :** Atelier d'architecture Rivat, Saint-Etienne (42) et Paris (75)

Architecte associé : Sud Architectes, Lyon (69) et Paris (75)

**Architecte et urbaniste de la ZAC Novaciéries :** Paris et Associés, Vienne (38)

**Paysagiste de la ZAC :** Villes et Paysages, Lyon (69)

**BET :** Économie : Evalue, Lyon (69), Structure : Engibat, Saint-Etienne (42), Fluides : Altergis Construction, Lyon (69)

**Maître d'Ouvrage :** Groupe Duval, Lyon (69)

**Coût de construction :** 9 M€ HT

**Surface :** 9 370 m<sup>2</sup>



## H7, reconversion de la Halle Girard à la Confluence, à Lyon, agence Vurpas architectes



**L**a halle Girard est un des derniers témoins du passé industriel de la Confluence. Construite en 1857 pour les Ateliers de construction du Rhône, elle développe son activité de chaudronnerie et de mécanique qui s'étend à la fabrication de machines à vapeur, matériel pour les bateaux ou encore affûts pour l'artillerie jusqu'aux années 1930. L'histoire ne cesse de réinventer de nouvelles vies à ce bâtiment que la ville de Lyon rachètera en 2014.

Son architecture, propre à celle de l'industrie du XIX<sup>e</sup> siècle est très lisible avec une façade patrimoniale en pierre sur le quai du Rhône, une grande nef métallique aux dimensions impressionnantes et des ateliers de part et d'autre, recouverts de toitures en sheds.

Aujourd'hui, c'est un programme innovant à plusieurs têtes qui vient prendre place dans cette cathédrale industrielle. Il intègre le nouvel incubateur des entreprises numériques Lyon French Tech, un espace événementiel et une

© Brice Robert

# L'urbanisme transitoire : l'aménagement des friches comme nouvelle fabrique de la ville

**L'urbanisme transitoire est une nouvelle façon d'aménager les friches et, beaucoup plus largement, de faire la ville. Éprouvé depuis une dizaine d'années, parfois plus encore, il atteint sa maturité, invente une nouvelle méthodologie de projets urbains et convoque de nouveaux acteurs. On peut citer la friche de la Belle de Mai à Marseille, les Grands Voisins à Paris ou Darwin à Bordeaux. Plus près de nous, les exemples fleurissent à Lyon par exemple : les Halles du Faubourg hébergent encore un peu l'École Urbaine de Lyon, les usines Fagor-Brandt ont accueilli la Biennale d'art contemporain en 2019, le fort Saint-Laurent à la Croix-Rousse loge le collectif de street artistes Superposition... et bien d'autres.**

**M**ais l'urbanisme transitoire, qu'est-ce que c'est? C'est une occupation temporaire de lieux construits ou pas, publics ou privés, sur une durée provisoire en préalable à une future opération immobilière. La friche devient un laboratoire d'idées, de pratiques, d'expérimentations et de rencontres. Elle fait émerger des nouvelles idées, invente la ville de demain. Les innovations touchent toutes les faces du projet, en particulier les aspects environnementaux ou techniques par la généralisation du réemploi. Pendant le temps de la gestation de

l'aménagement à venir, la friche offre, à coût modéré, à ses usagers des lieux au potentiel multiple notamment la surface et la robustesse. Les pratiques sont souvent créatives, spontanées, artistiques ou solidaires. C'est aussi un espace de partage avec les habitants du quartier, l'espace de la collaboration, de la concertation, de la participation et de la co-construction.

Pour les collectivités, ce nouvel outil complète la palette de l'aménagement en facilitant l'animation des territoires, la participation des habitants et leur approbation du projet

à venir, la réduction des dépenses et des frais de portage et la sécurité des lieux. Pour l'aménageur, c'est une garantie de conserver la valeur foncière et immobilière, souvent un accélérateur d'image du site au risque même de son « hypstérisation » et sa gentrification!

### De la friche à l'urbanisme transitoire

Pour parler d'urbanisme transitoire, nous nous sommes

rapprochés de l'agence lyonnaise LFA, Looking For Architecture, qui expérimente ce mode opératoire depuis déjà bien longtemps. L'histoire commence avec Arty Farty<sup>2</sup> dans un projet à la lisière de l'architecture et d'événements culturels internationaux, exceptionnels et innovants. Un grand festival de

<sup>2</sup> Arty Farty est une association loi 1901 à but non lucratif, européenne et entièrement indépendante, au service de la jeunesse, des cultures innovantes, du renouvellement démocratique et de l'intérêt général.



Biennale de la danse 2016

© Mathieu Despeysses



© Kevin Dolmaire



© Brice Robert



© Brice Robert



structure d'accueil pour les jeunes start-up du numérique. On passe de l'industrie du XIX<sup>e</sup> siècle à celle du XXI<sup>e</sup>.

Les architectes imaginent un projet qui magnifie le site existant, réinvente de nouvelles fonctions dans d'anciennes structures avec des lieux de travail confortables, modulables, évolutifs, laissant place à des besoins ou à des pratiques inconnus aujourd'hui. Le programme doit pouvoir se réinventer en permanence.

L'édifice se déploie sur près de 4 000 m<sup>2</sup> sous forme de bandes parallèles : shed nord, nef centrale et shed sud. Au nord, une grande ligne diagonale nommée « la transversale » est imposée par le plan d'urbanisme. Elle astreint

la démolition partielle des sheds mais offre une ouverture de la halle sur une place ouverte (et) sur la ville. Assez naturellement, les différentes activités viennent se nicher dans cette structure très appropriable avec une évolution des fonctions, les plus publiques au nord aux plus privées au sud : la place couverte, les espaces de restauration, la grande nef et les foyers pour l'évènementiel, les espaces tertiaires partagés puis bureaux privatisés.

L'ossature métallique nettoyée est laissée brute et le moins impactée possible pour donner à voir cet impressionnant édifice. La façade est restaurée dans le respect de son passé industriel. La toiture a fait l'objet d'un conséquent travail de rénovation ainsi que le dallage béton

refait à neuf. Dans les sheds sud, les espaces tertiaires sont aménagés par une structure avec mezzanine en bois qui vient se glisser dans la trame originale du bâtiment. Les trames s'ajustent avec précision et les matériaux se répondent dans une grande douceur, accentuée par la lumière des sheds.

**Architecte mandataire** : Vurpas Architectes, Lyon (69)

**BET** : TCE, CVC, électricité, structure et coordinateur SSI : AIA Ingénierie, Lyon (69), Acoustique : Génie acoustique, Fontaines-sur-Saône (69), Environnement : AIA Studio Environnement, Lyon (69)

**Maître d'Ouvrage** : SPL Lyon Confluence, Lyon (69)

**Coût de construction** : 7,06 M€ HT

**Surface** : 4 083 m<sup>2</sup> (SP)

© Brice Robert



Nuits Sonores 2019

musique électronique investit des lieux urbains inédits et encore méconnus qui deviennent support de paysages éphémères : les friches. On est au début des années 2000 et les premières Nuits Sonores investissent la Sucrière, qui n'est encore que l'ancien dépôt de sel des Salins du Midi. La dynamique est en marche. Le festival met en lumière ce bâtiment magnifique et son potentiel architectural. Il montre que des événements culturels peuvent, en amont des projets urbains, offrir l'expérience et la préfiguration des espaces à venir. En effet, la Biennale d'art contemporain s'y installera à partir de 2003 et ce jusqu'en 2017.

Par la suite, LFA et Arty Farty vont défricher tout le site de la Confluence, qui entame alors sa grande mutation. Pour les Nuits

Sonores, ils exploitent le Marché-Gare puis différentes halles en exaltant la beauté de chaque lieu, racontant des histoires différentes à des festivaliers toujours plus nombreux, qui viennent découvrir ces sites nouveaux. Le procédé se répète pour mettre au jour des espaces urbains oubliés, à l'abandon et les révéler. D'autres friches seront investies comme les Subsistances, les Anciennes usines Brossette aux Girondins, l'usine TASE à Vaulx-En-Velin, et, plus récemment, l'usine Fagor-Brandt qui après les Nuits sonores a accueilli la dernière Biennale d'Art Contemporain en 2019. L'histoire se répète.

Dans l'urbanisme transitoire, il ne faut pas s'attacher à la forme mais au fond, ce qui est un peu inhabituel chez les architectes. « On sème des éléments pour créer un contexte »



© LFA

Observatoire du temps présent

qui va vivre avec des usagers, des riverains, des acteurs du projet, qui va prendre corps, évoluer, se métamorphoser avec le temps et l'écoute des besoins. Le transitoire vit dans un temps court et génère toujours un avant et un après. Il doit permettre de faire émerger les jalons du projet à venir. Le temps court et le caractère expérimental de cette démarche offrent en permanence la possibilité de refaire et une formidable capacité d'adaptation et d'écoute. Le projet prend forme, fabrique des liens, des rencontres et du programme.

C'est par exemple, l'installation de l'Observatoire du Temps Présent sur le camp de base de l'Esplanade à Grenoble où les espaces publics sont investis pour inventer de nouveaux usages et faciliter l'appropriation des utilisateurs avant l'aménagement du

futur parc. Autour de la notion du temps et de l'instant, l'observation des variations et des permanences de l'Esplanade devient un prétexte pour mesurer l'évolution de la place et du quartier.

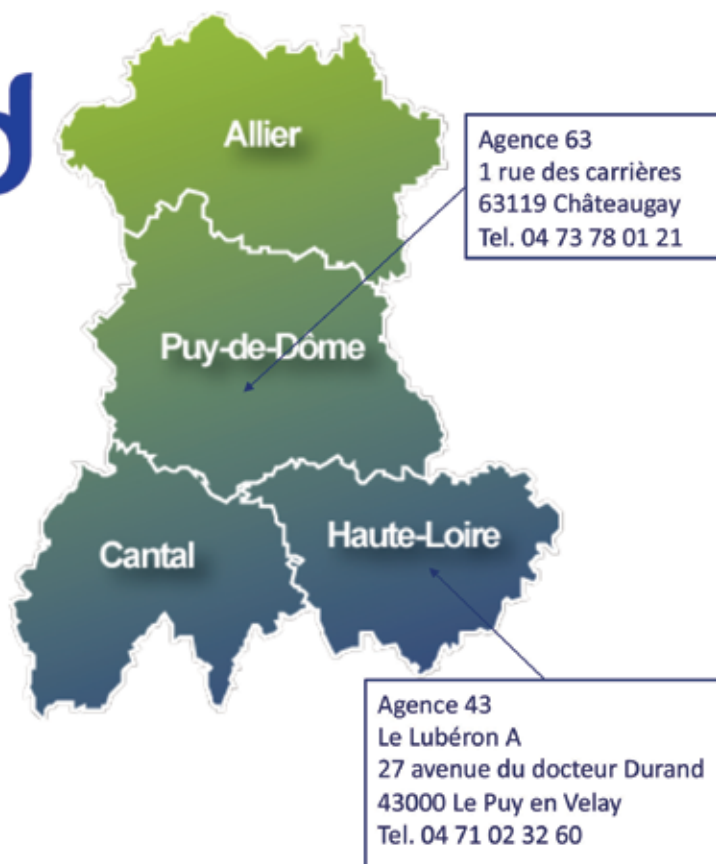
Une nouvelle génération d'urbanisme transitoire est en train d'apparaître, sans doute délicate à associer aux pratiques traditionnelles. La complexité particulière des aspects administratifs et d'ingénierie est inhérente aux projets construits au fur et à mesure. L'attitude et l'état d'esprit du transitoire se répercutent sur tous les acteurs du projet : maîtrise d'ouvrage, architectes, ingénieurs, artistes et compagnons avec des collaborations avec des artisans incroyables qui ont une tout autre culture de la mise en œuvre.



# AuverFluid

## Bureau d'Etudes Techniques Fluides

contact@auverfluid.fr  
www.auverfluid.eu



- Méthodes & Organisation
- Planification Etudes & Travaux
- OPC / Assistance MOA
- Audits
- Formation



- Synthèse Technique
- Synthèse Architecturale
- B.I.M.
- Animations
- Rendus 3D



ZAC Vieille - Béchançon / SEDJ - MOA

**Nos Ingénieurs-Conseils accompagnent Entreprises, Maîtres d'Ouvrage, Maîtres d'Œuvre...**  
pour l'Ordonnancement, la Planification, la Synthèse et la Modélisation 3D,  
à partir de la phase DCE, jusqu'à la réalisation EXE de projets TCE & Génie Civil.

oee centre & bimoe - 78-80 rue du Bourbonnais - 69009 LYON - Tél. 04 37 28 09 99

www.oeecentre.fr  
www.bimoe.fr







© Erick Salliet



Restauration du théâtre antique de Vienne, ALEP architectes

## Monument historique et scène internationale

**Adossés aux pentes abruptes de la colline de Pipet, les gradins du théâtre antique de Vienne sont actuellement en travaux.**

Le cadre est unique en Europe. Cet édifice majeur de l'antiquité Gallo-romaine accueille depuis presque 40 ans un festival de jazz reconnu ainsi que de nombreux concerts et spectacles. Une opération de restauration était devenue nécessaire pour préserver et valoriser ce patrimoine. Il s'agissait aussi d'assurer la sécurité et d'améliorer les conditions d'accueil du public<sup>1</sup>.

Depuis l'intervention de l'architecte français Jules Formigé entre 1921 et 1956, architecte qui œuvra aussi sur la restauration du théâtre antique d'Orange, l'ouvrage de Vienne a connu de nombreux travaux. « *Ces interventions, scéniques ou non, se sont réparties en autant de systèmes séparés et il convient aujourd'hui d'assembler ces systèmes et de les gérer dans un même intérêt, dans une seule direction* » précise l'agence ALEP en charge de la maîtrise d'œuvre.

Les architectes ont défini plusieurs axes d'intervention : la sécurisation des cheminements, la mise en valeur des rigoles, la gestion des réseaux électriques ainsi que

<sup>1</sup> Des zones de construction de nouveaux gradins ont été déterminées avec la DRAC pour l'accueil d'un peu moins de 8 000 personnes. Les trois zones ainsi définies représentent une surface « réduite » face à l'ensemble des gradins reconstitués par l'architecte Jules Formigé. Le système constructif employé est identique, à savoir des gradins en maçonnerie de moellons. Cette solution permet de maintenir l'unité visuelle des gradins reconstitués ainsi que d'assurer une distinction claire entre les éléments antiques et les éléments plus récents. La pierre de Villebois Bayadère est employée pour la construction des nouveaux gradins.

la préservation et la valorisation des vestiges antiques (pulpitum, sols antiques et gradins antiques « blocs », pièces lapidaires, etc.).

La forme des circulations organise aussi les réseaux d'écoulements. Les trois flux que sont les personnes, les fluides, et l'assainissement peuvent fonctionner ensemble et leurs travaux sont liés dans une conception commune.

### Entretien, consolidation et valorisation

Le système de gestion des eaux de ruissellement du théâtre se base en partie sur un réseau de rigoles creusées dans le rocher. À l'origine, elles cheminaient sous les blocs de gradins en conduisant les eaux jusqu'aux égouts. L'architecte Jules Formigé avait fait le choix de laisser apparent, par endroits, cet ingénieux système. « *Avant les travaux, les rigoles étaient couvertes d'éléments en bois rapportés, vétustes et insécures, c'est-à-dire instables et en ressaut par rapport au niveau des gradins avec une interruption des escaliers* » expliquent les architectes. Ces éléments, après remise en état des rigoles, ont été remplacés par des structures métalliques assurant une transparence et laissant ainsi voir le fond des rigoles. Le système d'éclairage a été complètement revu. Le théâtre était parcouru par de très nombreux fourreaux apparents et anarchiques. L'ensemble des passages électriques chemine désormais dans les garde-corps (plinthe) ou dans les limons des escaliers. Les luminaires sont également intégrés. Dans les déambulatoires, les cheminements électriques ont été enfouis sous le nouveau dallage supprimant ainsi les chemins de câble visibles. Cette installation assure un niveau

d'éclairage suffisant par la mise en valeur d'un effet scénique (rais de lumières).

Cette opération de restauration se déroule en deux phases de travaux distinctes et elle consiste aussi à entreprendre des travaux de réparation courante avec la remise en état des gradins, l'entretien des maçonneries des coteaux, la consolidation des arases, la dévégétalisation du site, la réparation des déambulatoires. Le phasage des travaux permet d'apprécier l'avant et l'après-intervention. NP

**Architecte** : ALEP Architectes mandataire, Lyon (69)

**BET** : Économie : ECOBIS, Tulins (38), Structure : IC structure, Saint-Etienne (42), Fluides : COTIB, Grenoble (38)

**Maître d'ouvrage** : Mairie de Vienne

**Chantier** : tranche 1 de septembre 2018 à mai 2019, tranche 2 : en cours depuis sept 2019

**Coût** : 1,9 M€ HT







© Luc Borely & Sergio Grazia

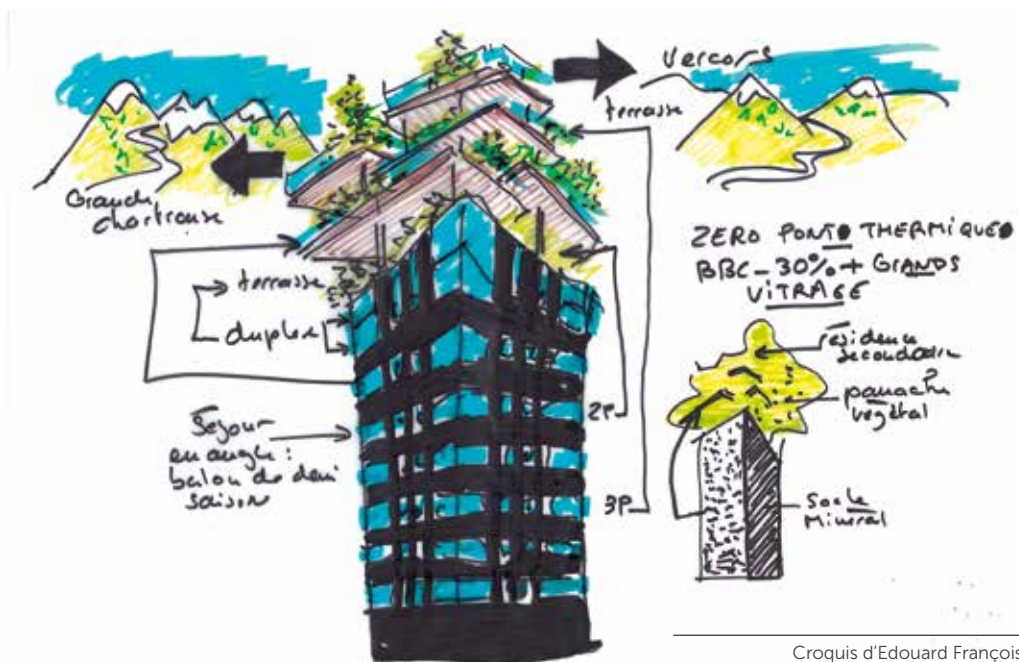
La Tour Panache à Grenoble, Maison Édouard François

## La nouvelle vie des toits

La période que nous venons de traverser a beaucoup interrogé les professionnels et le grand public sur le logement collectif et l'absolue nécessité de ses espaces extérieurs. L'habité est en plein questionnement et les lignes, si dures à faire bouger en temps normal, pourraient s'en trouver bouleversées. Édouard François, qui aime avouer « *pousser le bouchon toujours plus loin* » pour imaginer des logements différents, a construit à Grenoble l'audacieuse Tour Panache qui invente la nouvelle vie des toits.

Il y a vingt ans, Édouard François concevait à Montpellier « L'immeuble qui pousse », avec de grands balcons de bois aux vues cadrées que chaque habitant pouvait s'approprier à sa guise suivant ses besoins et ses désirs. C'est dire que l'espace extérieur du logement – terrasse, balcon, jardin, cabane – est un sujet fondamental pour l'architecte depuis longtemps.

L'histoire de la Tour Panache commence par une expérience personnelle. Devant la réapparition des immeubles de belle hauteur et tours en tous genres, l'architecte veut tester les logements et la sociabilité de ces ensembles.



Il quitte son appartement du centre de Paris pour aller vivre chez Dubuisson à Maine-Montparnasse<sup>1</sup>. Il en fera deux constats : la flagrante inégalité de la répartition par étages ce qu'il appelle « *la distinction entre étages nobles et étages inférieurs* », les meilleures

<sup>1</sup> Immeuble barre de 752 logements, livré par l'architecte Jean Dubuisson en 1966.

vues et l'ensoleillement destinés aux plus aisés, et le besoin impératif de pouvoir occuper une terrasse dissociée de son logement.

Il invente la Tour Panache avec l'idée de partager ce qu'il y a de plus beau; le haut du bâtiment avec son sublime panorama et de désolidariser la fonction « balcon » de





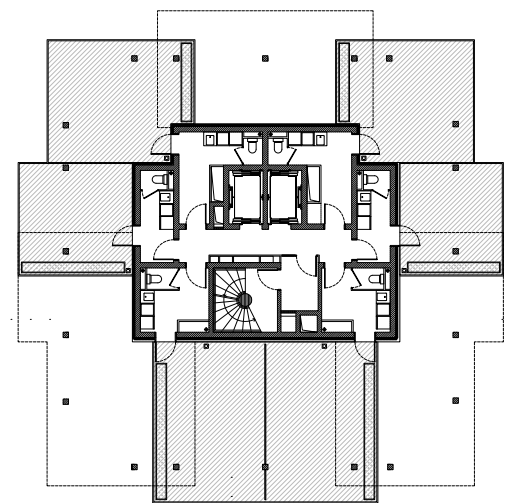
© Luc Boegly & Sergio Grazia



© Luc Boegly & Sergio Grazia

l'habitation. Cela optimise en même temps les performances énergétiques en supprimant définitivement les ponts thermiques entre logements et terrasses. À partir du T3, chaque appartement dispose d'une terrasse de 35 m<sup>2</sup> et 5 m sous dalle, équipée d'une cuisine d'été et de sanitaires. Elles se superposent en quinconces. La répartition est parfaitement cadrée : le logement le plus bas aura la terrasse la plus haute avec une orientation inversée, et ainsi de suite... La distance entre l'appartement et la terrasse crée une domanialité et permet de préserver l'intimité du logement des visiteurs qui peuvent accéder directement à la terrasse. C'est un logement augmenté avec deux lots de copropriété différents, ce qui autorise d'ouvrir la vente d'une ou de plusieurs terrasses à des personnes n'habitant pas l'immeuble. Idem, des habitants pourraient vendre si besoin leur terrasse indépendamment du logement ou inversement.

Ce dispositif n'a pas généré de surcoût particulier grâce à un bâtiment très compact et très efficace répondant pourtant à une sismicité de zone 4. La façade en cuivre si caractéristique dans le paysage grenoblois répond au choix d'un matériau pérenne car recyclable. L'architecte, qui aime faire la comparaison entre cuisine et architecture, attache une importance particulière à la matière et aspire à retrouver « de l'épaisseur, du gras, du bon gras ». AR



Plan R+14

**Architectes** : Maison Édouard François, Paris (75) et Aktis Architecture, Grenoble (38)

**Programme** : une tour de 42 logements et terrasses individuelles en lots séparés, commerces

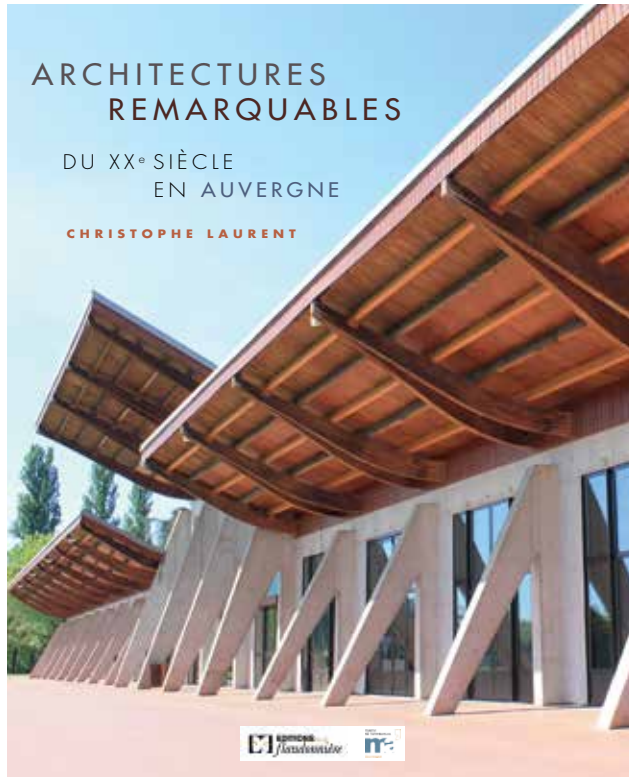
**BET** : Structure : CTG, Grenoble (38), Structure des terrasses : Verdier, Montpellier (34), Economiste : Editec, Fluides, Environnement : Nicolas Ingenierie, Dardilly (69)

**Maître d'ouvrage** : Altarea Cogedim, Paris (75)

**Coût** : 5,3 M€

**Surface** : 3 300 m<sup>2</sup>





# « Architectures remarquables du xx<sup>e</sup> siècle en Auvergne »

**Auteur :** Christophe Laurent  
**Préface :** Joseph Abram

Les lecteurs d'Architectures et Territoires ont déjà lu la signature de Christophe Laurent au bas d'articles consacrés à des éléments du patrimoine architectural auvergnat. Historien de l'architecture demeurant à Clermont-Ferrand, Christophe Laurent a notamment travaillé sur l'œuvre d'Auguste Perret (architecte dont il a publié, en 2006 chez Le Moniteur, une *Anthologie des écrits, conférences et entretiens*). Ses deux plus importantes recherches récentes sont une Histoire architecturale et urbaine de l'Hôtel-Dieu de Clermont-Ferrand (pour le service régional de l'Inventaire Auvergne-Rhône-Alpes, dossiers consultables en ligne) et une Étude pour le Label Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle en Auvergne (pour la Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes et la Maison de l'architecture Auvergne).

Le livre Architectures remarquables du xx<sup>e</sup> siècle en Auvergne est issu de cette dernière étude. Il résulte de la volonté de la Maison de l'architecture Auvergne de rendre accessible à un large lectorat, dans une version synthétique, le travail

mené à bien par Christophe Laurent. Trente-six bâtiments et ouvrages d'art auvergnats du xx<sup>e</sup> siècle sont ainsi présentés dans sept sections thématiques. Ces œuvres, connues ou méconnues, illustrent la créativité et la diversité de l'architecture de la période. Elles ont été sélectionnées notamment pour « ouvrir le champ des possibles ». Leur exemplarité conduit à s'interroger sur ce qui constitue, en Auvergne, le patrimoine architectural du xx<sup>e</sup> siècle.

Issus d'une enquête approfondie, les textes sont précis mais aussi distrayants grâce à la diversité des problématiques abordées. Les illustrations judicieusement choisies montrent les aspects essentiels des œuvres. Des notices biographiques des principaux architectes mentionnés – notices souvent illustrées de portraits – enrichissent encore l'ouvrage. Première monographie publiée sur le sujet en Auvergne, le livre apporte beaucoup d'informations inédites.

**Co-éditeurs :** les Éditions de la Flandronnière et la Maison de l'architecture Auvergne







## « Habiter les ruines »

**Auteur :** Olivier Darmon

L'originalité de la vingtaine des réalisations présentées (Allemagne, Brésil, Mexique, Chine, Espagne, États-Unis, Grande-Bretagne, République Tchèque, France) provient de la démarche adoptée par les architectes : il ne s'agit ni de réhabilitation ni de restauration, mais d'un parti pris consistant à confronter vestiges et architecture contemporaine. La ruine est ainsi davantage consolidée en l'état et conservée telle quelle plutôt que réhabilitée. La ruine devient alors comme le paysage de la construction neuve qui est insérée dedans ou à côté. Le choix des projets plaide pour une intervention « douce » qui consiste ni à détruire, ni à rénover, mais plutôt à coloniser l'existant, considérant que recycler, adapter, transformer, inventer d'autres usages est susceptible de s'avérer plus pertinent que de démolir pour reconstruire « mieux ».

### L'auteur

Olivier Darmon est journaliste et historien, auteur d'ouvrages documentaires, notamment sur la publicité : *Le Grand siècle de Bibendum* (1998). Il a déjà publié plusieurs ouvrages d'architecture : *Du côté de chez vous : des maisons pleines d'idées* (2002), *20 maisons d'aujourd'hui à 100 000 €* (2007), *Du côté de chez vous : des maisons à vivre* (2008), *Archi pas chère : 20 maisons en bois* (2009), etc. Dans un registre plus décalé, Olivier Darmon est également l'auteur du désopilant *Publicités détournées* (2016).

**Éditeur :** Alternatives



## « Je ne suis pas une femme architecte. Je suis architecte. »

**Auteure :** Jane Hall

Un panorama des plus belles œuvres architecturales réalisées par des femmes, du début du xx<sup>e</sup> siècle à nos jours.

« *Diriez-vous de moi que je suis une diva si j'étais un homme ?* » avait dit Zaha Hadid, bousculant plus d'un siècle de sexisme en architecture. Un siècle au cours duquel les femmes se sont vues refuser l'accès aux écoles d'architecture, voire aux diplômes dont elles avaient suivi les cours. Aujourd'hui encore, elles ne représentent que 10 % des plus hauts postes dans les agences d'architecture. En réponse à ce contexte, cet ouvrage rend un hommage essentiel aux créations architecturales des femmes architectes. Avec plus de 150 réalisations couvrant plus d'une centaine d'années, cet ouvrage est un véritable manifeste. C'est un témoignage photographique de l'extraordinaire contribution des femmes au métier d'architecte.

### L'auteure

Jane Hall a été la première lauréate de la bourse d'études Lina Bo Bardi, décernée en 2013 par le British Council. Elle a fondé le collectif londonien Assemble, prix Turner 2015.

**Éditeur :** Phaidon

Et puisque les femmes architectes sont à l'honneur dans ce très bel ouvrage, ne nous privons pas de rappeler que le prestigieux prix Pritzker a été remis en 2020 à Yvonne Farrell et Shelley Mac Namara, associées depuis 1978 et fondatrices de l'agence Grafton.

Zaha Hadid en 2004, Kazuyo Sejima (agence Sanaa) en 2010, Carme Pigem (agence RCR) en 2017 et Yvonne Farrell et Shelley Mac Namara sont les seules femmes à avoir reçu le fameux « Nobel de l'architecture ».



# ITC

INGÉNIERIE ET TECHNIQUE  
DE LA CONSTRUCTION

Parc Technologique de la Pardieu  
9, rue Louis Rosier  
Clermont-Ferrand



INGÉNIERIE  
ÉTUDES TECHNIQUES

- Bâtiments tertiaires
- Bâtiments industriels
- Ouvrages d'Art - Génie civil
- Béton - Béton précontraint
- Charpente Acier - Bois
- Études parasismiques
- VRD
- Économie de la Construction
- Direction de travaux
- BIM

Tél : 04 73 26 58 58  
[www.itc-be.fr](http://www.itc-be.fr)

SYLVA CONSEIL - CLERMONT-FERRAND  
66 rue des Courtiaux  
63000 CLERMONT-FERRAND  
Tél: 04.73.26.30.77  
agence63@sylva-conseil.com

SYLVA CONSEIL - PARIS  
10 bis rue Bisson  
75020 PARIS  
Tél: 01.43.73.56.45  
agence75@sylva-conseil.com

*betmi* s.a.s.

Bureau d'Etudes Techniques

Béton armé - Charpente bois - Charpente métallique

15, avenue des Frères Montgolfier - Zac des Ribes - 63170 Aubière  
Tél. : 04 73 26 05 48 - Télécopie : 04 73 27 24 42  
E-mail : [contact@betmi-ingenierie.fr](mailto:contact@betmi-ingenierie.fr)

CS2N  
economie  
DE LA CONSTRUCTION

BUREAU D'ÉTUDES  
Stéphane NIGGLI

À Paris  
78 Av. de la République  
75011 Paris

À Clermont-Ferrand  
15 rue Peire d'Alverhne  
63100 Clermont-Ferrand

[contact@cs2n.fr](mailto:contact@cs2n.fr)

04 73 91 93 93

# a&t

**RÉSERVEZ VOTRE ENCART**  
prochain numéro : janvier 2021



**Projective Groupe**  
Société Conseil en Marketing Appliqué

[regiepub@projective-groupe.fr](mailto:regiepub@projective-groupe.fr)  
04 73 93 30 37





RHÔNE-ALPES AUVERGNE



ACCOMPAGNE VOS PROJETS SUR UNE SOLUTION D'ÉTUDES TECHNIQUES COMPLÈTES

Domaines de compétences : Types de projets :

- Economie de la construction
- Electricité
- Génie Climatique
- Structure béton et métallique
- Coordinateur SSI
- Mission OPR et Expertise
- Bureaux
- Logements
- Commerces
- Industries et santé
- Villas
- Hôtel restaurant



SERVICE SECRETARIAT

Séverine Hamel

- Dossier d'appel d'offre
- Saisie de comptes rendus
- Facturation d'honoraires
- Devis, situation de travaux
- Analyse d'offres
- Planning

06.98.26.20.83

s.hamel@service-secretariat.fr

63000 Clermont-Ferrand



Photos : archi 3a

17 bis allée Alan Turing  
63170 AUBIÈRE

04.73.28.03.19 [www.arvernebet.fr](http://www.arvernebet.fr)



Parc Tech. Lavour La Béchade- Rue Albert de Dion

63500 ISSOIRE - ☎ 04-73-55-20-57

[actif63@actif-ingenierie.fr](mailto:actif63@actif-ingenierie.fr)

<https://www.actif-ingenierie.com>

Agences : COUZEIX (87) - BRIVE (19) - NOISY LE SEC (93)

*Spécialiste génie climatique, génie électrique courants forts & courants faibles, sécurité incendie, bâtiments certifiés HQE, à énergie positive, etc...*



Habitat Collectif



EHPAD



Ecoles



Bureaux



Equipements Sportifs



Culture



Cuisines Collectives



Magasins de vente



SSI







## Plateforme-élévatrice Ascenseur privatif/EPMR Monte charge professionnel

- Réduction d'impôt
- Montage rapide
- Assistance et suivi
- Etude et devis gratuit

### Siège Social MAÏA

Route de Ravel  
ZI Les Hautes  
63190 LEZOUX  
04 73 93 07 32

### Agence MAÏA

Boulevard Brune  
19100 BRIVE LA GAILLARDE  
06 51 29 68 94

**-25% crédit d'impôt**  
sur le prix des équipements et frais de main d'œuvre



[contact@maia-elevation.fr](mailto:contact@maia-elevation.fr)



# MON PROJET, MON PARTENAIRE

## 1 - ÉTUDES PRÉALABLES - DÉFINITION DU PROJET

De l'étude des scénarii possibles en lien avec le coût de production permettant de faire les bons choix MONPART me guide.

### 1.1 MANAGEMENT DES ÉTUDES AMONT

- Études d'opportunité
- Études de faisabilité et de montage d'opération
- Études de Préprogrammation

## 2 - MANAGEMENT DE PROJET

De l'établissement du planning en passant par la définition des objectifs et des moyens jusqu'à la conduite d'opération et son suivi budgétaire, MONPART m'accompagne.

### 2.1 - ÉTUDES OPÉRATIONNELLES

- Études de Programmation
- Choix des concepteurs
- Suivi de projet en phase de conception

### 2.2 - SUIVI DE RÉALISATION

- Suivi d'opération - Mise en exploitation

## 3 - AMOT

Missions spécifiques d'accompagnement des études amont jusqu'au suivi de travaux de vos opérations.



127, Avenue de la République  
63100 Clermont-Ferrand  
contact@monpart-amo.com  
Tél. 04 73 14 46 20

[WWW.MONPART-AMO.COM](http://WWW.MONPART-AMO.COM)



Région Auvergne

**RÉSEAUX DE COMMUNICATION**

**USAGES ÉLECTRIQUES**

**SOLUTIONS ÉNERGETIQUES**

**SYSTÈMES DE PROTECTION ET DE SÉCURISATION**

**GESTION TECHNIQUE BÂTIMENTS / SMART HOME**

**GF3e**  
L'électricien au service du confort et de la sécurité

45 rue Jules Verne 63100 CLERMONT-FERRAND  
04 73 25 62 08 [gf3e@gf3e.com](mailto:gf3e@gf3e.com)

**SPECIALISTE SOLUTIONS ELECTRIQUES & ENERGETIQUES INNOVANTES POUR  
VOTRE CONFORT ET VOTRE SECURITE**





**IMMO.PRO** ■ ■ ■  
**CONSULTANTS** ■ ■ ■

devient le  
partenaire exclusif de

**JLL**.fr

sur Clermont-Ferrand et sa région

*Leader mondial du*  
**Conseil en immobilier d'entreprise**

 **JLL** c'est **80 000 collaborateurs** actifs  
dans plus de **80 pays** et **250 ans** d'expérience.

En France, **850 collaborateurs** qui conseillent près  
de mille entreprises sur des projets immobiliers  
représentant plus de un million de mètres carrés.

**Tél. 04 73 74 36 10**  
**immoproconsultants.fr**

■ **SERVICES IMMOBILIERS**  
**AUX ENTREPRISES**

Realisation - All Contents - RCS 495 289 399 - Crédit photo - Shutterstock



**SACVI**

PROMOTION ■ CONSTRUCTION  
AMENAGEMENT FONCIER

**NOTRE METIER : IMAGINER VOTRE FUTUR**

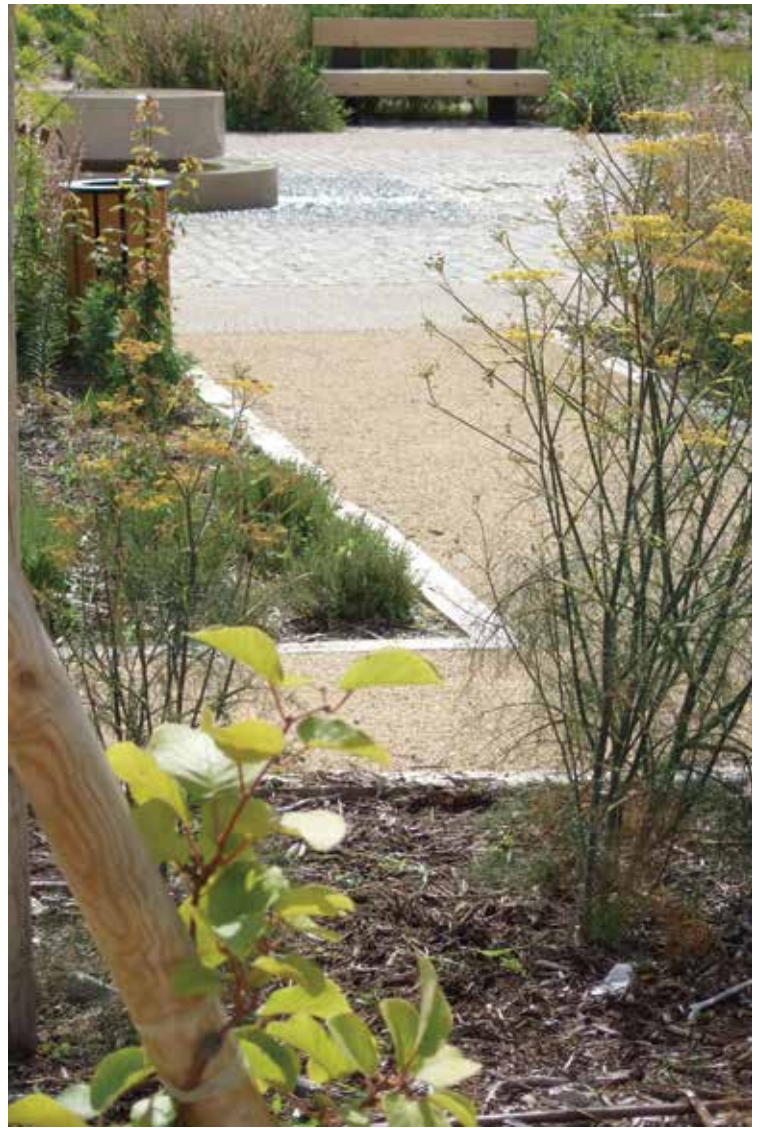
**Laurent GAUZY**

18 avenue de L'Agriculture  
63100 CLERMONT-FERRAND

**Tél: 04 73 144 450**

**www.sacvi.com**





# Atelier Verdance

paysagistes concepteurs





# ALPINE

